

DIRECTION DE LA VIE INSTITUTIONNELLE  
Service des Assemblées

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU**

**LUNDI 15 DÉCEMBRE 2014**

**DÉLIBÉRATIONS EXÉCUTOIRES**

Nombre de membres dont le  
Conseil est composé : 82

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE**

Présent(s) : 75  
Représenté(s) : 7  
Votant(s) : 82  
Excusé(s) : 0  
Absent(s) : 0

**SEANCE DU LUNDI 15 DÉCEMBRE 2014**

Le lundi 15 décembre 2014 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 9 décembre 2014, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

**Étaient présents :**

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Sylvie BEAUFORT, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelyne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaele CLEMENT, Mme Catherine COUTANT, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-François FERRANDO, M. Jean-Pierre FORTUNE, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, Mme Patricia GRAIN, M. Alain HIRault, M. Didier HOUDELET, M. Jean-Claude HURTEAUX, M. Pascal LABELLE, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, M. Bernard LANDUREAU, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Chantal RAVIER, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR

**Étaient représenté-e-s :**

Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Dominique DELOUETTE a donné pouvoir à Patrick BEDEK, M. Emmanuel HENON a donné pouvoir à Alain WANSCHOOR, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Cédric CHEVALIER, Mme Dominique PERIN NETZER a donné pouvoir à Jean MARX, Mme Frédérique WATEAU a donné pouvoir à Bernard PROUVEZ

**Secrétaire :** Cédric LATTUADA

**Vice Secrétaire :** Arnaud ROBINET

**Votes :**

Pour : 72          Contre : 8          Abstention : 2

## BUDGET PRIMITIF 2015

### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.5211-36 qui prévoit que les dispositions du livre III de la deuxième partie de ce code, dont l'article L.2315-2, relatif à l'adoption du budget communal sont applicables aux établissements publics de coopération intercommunale, sous réserve des dispositions qui leur sont propres,

Vu la délibération n° CC-2013-260 du 16 décembre 2013,

Considérant que l'article R2311-9 du CGCT précise que le vote de la section d'investissement en autorisations de programme est une possibilité, non proposée au conseil communautaire dans le cadre de ce budget,

Considérant que les autorisations de programme de Reims Métropole doivent être redéfinies prochainement dans le cadre d'une Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI) renouvelée et feront l'objet d'une délibération dédiée,

Considérant que le conseil communautaire peut adopter le budget par un vote global, à la double condition que le budget soit présenté par chapitre et article et qu'un débat préalable ait lieu permettant de constater l'assentiment de la totalité ou de la majorité des conseillers présents sur le budget,

Considérant, qu'après débat effectif, dans la mesure où un vote formel sur chacun des chapitres n'est pas obligatoire, il appartient cependant au conseil de se prononcer sur les modalités de vote,

Considérant qu'il a été constituée une provision pour risques sur le budget des ordures ménagères en 2011, qui est devenue sans objet, et qu'il convient donc de reprendre,

Vu l'avis de la commission Ressources, administration générale et finances, contrôle de gestion et ressources humaines du mercredi 3 décembre 2014,

Vu l'avis du bureau communautaire du lundi 1 décembre 2014,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

### Après en avoir délibéré,

### DECIDE

de recourir, comme modalités d'adoption des budgets primitifs, à un vote par chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement, sans vote formel sur chacun des chapitres,

d'adopter les budgets primitifs 2015 et leurs annexes ci-après :

Budget principal,

Budgets annexes :

Eau potable ;

Assainissement ;

Transports publics de personnes ;

ZAC de Bezannes ;

Parc d'Activités de la Malle ;

Ordures Ménagères ;

Archéologie ;

Parc d'Activités de la Husselle ;  
Parc d'Activités Pierre de Coubertin ;  
Prestations de services aux collectivités ;  
Boucle Locale des Télécommunications.

de reprendre sur le budget des Ordures Ménagères, la provision pour risques d'un montant total de 2 000 000 euros sur le chapitre 78 (recettes de fonctionnement), article 7815.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil  
Communautaire de Reims Métropole,

**La Présidente de Reims Métropole**



**Catherine VAUTRIN**

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 16 décembre 2014 et de la réception en Préfecture le 18 décembre 2014.

Nombre de membres dont le  
Conseil est composé : 82

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE**

Présent(s) : 75  
Représenté(s) : 7  
Votant(s) : 82  
Excusé(s) : 0  
Absent(s) : 0

**SEANCE DU LUNDI 15 DÉCEMBRE 2014**

Le lundi 15 décembre 2014 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 9 décembre 2014, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

**Étaient présents :**

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Sylvie BEAUFORT, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelyne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaele CLEMENT, Mme Catherine COUTANT, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-François FERRANDO, M. Jean-Pierre FORTUNE, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, Mme Patricia GRAIN, M. Alain HIRault, M. Didier HOUDELET, M. Jean-Claude HURTEAUX, M. Pascal LABELLE, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUEtte, M. Bernard LANDUREAU, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Chantal RAVIER, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOOR

**Étaient représenté-e-s :**

Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Dominique DELOUETTE a donné pouvoir à Patrick BEDEK, M. Emmanuel HENON a donné pouvoir à Alain WANSCHOOOR, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Cédric CHEVALIER, Mme Dominique PERIN NETZER a donné pouvoir à Jean MARX, Mme Frédérique WATEAU a donné pouvoir à Bernard PROUVEZ

**Secrétaire :** Cédric LATTUADA

**Vice Secrétaire :** Arnaud ROBINET

**Votes :**

Pour : 74          Contre : 0          Abstention : 8

## DÉCISION MODIFICATIVE 3 DE 2014

### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les budgets primitifs et les décisions modificatives de l'exercice en cours,

Vu les demandes et justifications présentées par les services intéressés tendant à procéder à diverses adaptations budgétaires pour mettre en oeuvre les différents projets de la collectivité,

Considérant, qu'après débat effectif, dans la mesure où un vote formel sur chacun des chapitres n'est pas obligatoire, il appartient cependant au conseil de se prononcer sur les modalités de vote,

Vu l'avis de la commission Ressources, administration générale et finances, contrôle de gestion et ressources humaines du mercredi 3 décembre 2014,

Vu l'avis du bureau communautaire du lundi 1 décembre 2014,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

**Après en avoir délibéré,**

### DECIDE

de recourir, comme modalités d'adoption des décisions modificatives, à un vote par chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement, sans vote formel sur chacun des chapitres,

d'autoriser par les présentes décisions modificatives, l'ouverture des crédits additionnels désignés dans les tableaux ci-après pour le budget principal et les budgets annexes de l'eau potable, de l'assainissement et des Parcs d'Activités de la Malle, de la Husselle et Pierre de Coubertin.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil  
Communautaire de Reims Métropole,

**La Présidente de Reims Métropole**



**Catherine VAUTRIN**

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 16 décembre 2014 et de la réception en Préfecture le 16 décembre 2014. Identifiant : 051-200033686-20141215-32711-DE-1-1

Nombre de membres dont le  
Conseil est composé : 82

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE**

Présent(s) : 75  
Représenté(s) : 7  
Votant(s) : 82  
Excusé(s) : 0  
Absent(s) : 0

**SEANCE DU LUNDI 15 DÉCEMBRE 2014**

Le lundi 15 décembre 2014 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 9 décembre 2014, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

**Étaient présents :**

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Sylvie BEAUFORT, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelyne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaele CLEMENT, Mme Catherine COUTANT, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-François FERRANDO, M. Jean-Pierre FORTUNE, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, Mme Patricia GRAIN, M. Alain HIRault, M. Didier HOUDELET, M. Jean-Claude HURTEAUX, M. Pascal LABELLE, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUEtte, M. Bernard LANDUREAU, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Chantal RAVIER, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOOR

**Étaient représenté-e-s :**

Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Dominique DELOUETTE a donné pouvoir à Patrick BEDEK, M. Emmanuel HENON a donné pouvoir à Alain WANSCHOOOR, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Cédric CHEVALIER, Mme Dominique PERIN NETZER a donné pouvoir à Jean MARX, Mme Frédérique WATEAU a donné pouvoir à Bernard PROUVEZ

**Secrétaire :** Cédric LATTUADA

**Vice Secrétaire :** Arnaud ROBINET

**Votes :**

Pour : 82          Contre : 0          Abstention : 0

## ATTRIBUTION DE COMPENSATION 2014

### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Impôts et notamment l'article 1609 nonies C,

Vu ses statuts,

Vu sa délibération n° CC-2013-142 du 24 juin 2013 définissant l'intérêt communautaire,

Vu sa délibération n° CC-2013-226 du 18 novembre 2013 définissant les derniers montants de l'attribution de compensation 2013,

Vu sa délibération n°CC-2014-3 du 10 février 2014,

Considérant qu'il y a eu lieu d'arrêter le montant de l'attribution de compensation versée au titre de l'année 2014,

Vu l'avis de la commission Ressources, administration générale et finances, contrôle de gestion et ressources humaines du mercredi 3 décembre 2014,

Vu l'avis du bureau communautaire du lundi 1 décembre 2014,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

### Après en avoir délibéré,

### DECIDE

d'acter la répartition de l'attribution de compensation 2014 entre les différentes communes membres sur la base des montants indiqués comme suit :

- Bétheny	293 254 €
- Bezannes	139 573 €
- Cernay-lès-Reims	319 127 €
- Champfleury	173 085 €
- Champigny	209 634 €
- Cormontreuil	1 297 678 €
- Prunay	115 302 €
- Puisieulx	21 815 €
- Reims	30 440 686 €
- Saint-Brice Courcelles	2 555 007 €
- Saint-Léonard	53 204 €
- Sillery	422 535 €
- Tinquieux	340 259 €
- Taissy	337 594 €
- Trois-Puits	1 013 €
- Villers-Aux-Nœuds	- 4 016 €

de régler le solde de l'attribution de compensation aux communes membres de Reims Métropole selon les montants définis ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil  
Communautaire de Reims Métropole,

**La Présidente de Reims Métropole**



**Catherine VAUTRIN**

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 16 décembre 2014 et de la réception en Préfecture le 16 décembre 2014. Identifiant : 051-200033686-20141215-33582B-DE-1-1

Nombre de membres dont le  
Conseil est composé : 82

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE**

Présent(s) : 75  
Représenté(s) : 7  
Votant(s) : 82  
Excusé(s) : 0  
Absent(s) : 0

**SEANCE DU LUNDI 15 DÉCEMBRE 2014**

Le lundi 15 décembre 2014 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 9 décembre 2014, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

**Étaient présents :**

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Sylvie BEAUFORT, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelyne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaele CLEMENT, Mme Catherine COUTANT, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-François FERRANDO, M. Jean-Pierre FORTUNE, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, Mme Patricia GRAIN, M. Alain HIRault, M. Didier HOUDELET, M. Jean-Claude HURTEAUX, M. Pascal LABELLE, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUEtte, M. Bernard LANDUREAU, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Chantal RAVIER, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOOR

**Étaient représenté-e-s :**

Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Dominique DELOUETTE a donné pouvoir à Patrick BEDEK, M. Emmanuel HENON a donné pouvoir à Alain WANSCHOOOR, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Cédric CHEVALIER, Mme Dominique PERIN NETZER a donné pouvoir à Jean MARX, Mme Frédérique WATEAU a donné pouvoir à Bernard PROUVEZ

**Secrétaire :** Cédric LATTUADA

**Vice Secrétaire :** Arnaud ROBINET

**Votes :**

Pour : 82          Contre : 0          Abstention : 0

## TARIFS DES SERVICES PUBLICS DE REIMS MÉTROPOLE 2015

### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il convient de fixer les tarifs pour l'année 2015,

Vu l'avis de la commission Ressources, administration générale et finances, contrôle de gestion et ressources humaines du mercredi 3 décembre 2014,

Vu l'avis du bureau communautaire du lundi 1 décembre 2014,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

**Après en avoir délibéré,**

### DECIDE

de fixer pour l'année 2015 les tarifs tels qu'indiqués dans les tableaux annexés à la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil  
Communautaire de Reims Métropole,

**La Présidente de Reims Métropole**



**Catherine VAUTRIN**

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 16 décembre 2014 et de la réception en Préfecture le 16 décembre 2014. Identifiant : 051-200033686-20141215-21328-DE-1-1

Nombre de membres dont le  
Conseil est composé : 82

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE**

Présent(s) : 75  
Représenté(s) : 7  
Votant(s) : 82  
Excusé(s) : 0  
Absent(s) : 0

**SEANCE DU LUNDI 15 DÉCEMBRE 2014**

Le lundi 15 décembre 2014 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 9 décembre 2014, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

**Étaient présents :**

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Sylvie BEAUFORT, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelyne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaele CLEMENT, Mme Catherine COUTANT, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-François FERRANDO, M. Jean-Pierre FORTUNE, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, Mme Patricia GRAIN, M. Alain HIRault, M. Didier HOUDELET, M. Jean-Claude HURTEAUX, M. Pascal LABELLE, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUPETTE, M. Bernard LANDUREAU, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Chantal RAVIER, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOOR

**Étaient représenté-e-s :**

Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Dominique DELOUPETTE a donné pouvoir à Patrick BEDEK, M. Emmanuel HENON a donné pouvoir à Alain WANSCHOOOR, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Cédric CHEVALIER, Mme Dominique PERIN NETZER a donné pouvoir à Jean MARX, Mme Frédérique WATEAU a donné pouvoir à Bernard PROUVEZ

**N'ont pas pris part au vote :**

M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Benjamin DEVELEY, M. Pierre GEORGIN, M. Alain LESCOUET, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Arnaud ROBINET, M. Jean-Marc ROZE, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, M. Alain WANSCHOOOR

**Secrétaire :** Cédric LATTUADA

**Vice Secrétaire :** Arnaud ROBINET

**Votes :**

Pour : 71          Contre : 0          Abstention : 0

**SAS PATRIMONIALE DE LA MARNE  
IMPLANTATION D'UN POINT DE VENTE COLLECTIF  
À CERNAY-LÈS-REIMS  
GARANTIE D'EMPRUNT**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2252-1 et suivants, D.1511-30 et suivants, D.2252-1 et R.2252-2 et suivants,

Vu le Code Général des Impôts, et notamment ses articles 200 et 238 bis,

Vu le Code Civil, et notamment son Titre XIV,

Vu la demande du 17 septembre 2014 de la SAS Patrimoniale de la Marne sollicitant la garantie de Reims Métropole pour un emprunt de 535 000 € à souscrire auprès du Crédit Agricole du Nord-Est en vue de financer l'implantation d'un point de vente collectif à Cernay-lès-Reims,

Vu la proposition du Crédit Agricole du Nord Est d'accorder un prêt de 535 000 € à la SAS Patrimoniale de la Marne destiné à financer l'acquisition d'un terrain et la construction d'un bâtiment ZAC des Didris à Cernay-lès-Reims,

Considérant les caractéristiques du prêt proposé à cet effet par le Crédit Agricole du Nord Est,

Vu l'avis de la commission Ressources, administration générale et finances, contrôle de gestion et ressources humaines du mercredi 3 décembre 2014,

Vu l'avis du bureau communautaire du lundi 1 décembre 2014,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

**Après en avoir délibéré,**

**DECIDE**

d'accorder sa garantie dans la limite de 50 % à la SAS Patrimoniale de la Marne pour le remboursement de l'emprunt de 535 000 € que cette Société se propose de contracter auprès du Crédit Agricole du Nord-Est pour financer l'acquisition d'un terrain et la construction d'un bâtiment ZAC des Didris à Cernay-lès-Reims.

Les caractéristiques de ce prêt sont les suivantes :

- montant : 535 000 €
- quotité garantie 50 %
- durée : 12 ans
- périodicité : trimestrielle ou semestrielle
- taux fixe de : 2,52 %

Il est toutefois précisé que les taux effectivement appliqués seront ceux en vigueur à la date d'effet des contrats de prêt.

Au cas où la SAS Patrimoniale de la Marne, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes dues par elle aux échéances convenues, Reims Métropole s'engage à en effectuer le paiement en son lieu et place sur simple demande de l'établissement prêteur adressée par lettre recommandée avec accusé de réception.

Le Conseil Communautaire s'engage pendant toute la durée du prêt à créer, en cas de besoin, les ressources suffisantes pour couvrir le montant des sommes dues.

d'autoriser Madame la Présidente :

- à signer avec le représentant accrédité de la SAS Patrimoniale de la Marne, une convention sauvegardant les intérêts de Reims Métropole et définissant les obligations des parties pendant la durée de la convention,
- à intervenir au contrat de prêt passé entre l'établissement prêteur et la SAS Patrimoniale de la Marne.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil  
Communautaire de Reims Métropole,

**Pour la Présidente de Reims Métropole,  
Par délégation,**



**Jean-Marc ROZE**

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 16 décembre 2014 et de la réception en Préfecture le 16 décembre 2014. Identifiant : 051-200033686-20141215-31849-DE-1-1

Nombre de membres dont le  
Conseil est composé : 82

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE**

Présent(s) : 73  
Représenté(s) : 9  
Votant(s) : 82  
Excusé(s) : 0  
Absent(s) : 0

**SEANCE DU LUNDI 15 DÉCEMBRE 2014**

Le lundi 15 décembre 2014 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 9 décembre 2014, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

**Étaient présents :**

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Sylvie BEAUFORT, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelyne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaele CLEMENT, Mme Catherine COUTANT, M. Benjamin DEVELEY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-François FERRANDO, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, Mme Patricia GRAIN, M. Alain HIRAUT, M. Didier HOUDELET, M. Jean-Claude HURTEAUX, M. Pascal LABELLE, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, M. Bernard LANDUREAU, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Chantal RAVIER, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR

**Étaient représenté-e-s :**

Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Dominique DELOUETTE a donné pouvoir à Patrick BEDEK, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Didier HOUDELET, M. Jean-Pierre FORTUNE a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Emmanuel HENON a donné pouvoir à Alain WANSCHOOR, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Cédric CHEVALIER, Mme Dominique PERIN NETZER a donné pouvoir à Jean MARX, Mme Frédérique WATEAU a donné pouvoir à Bernard PROUVEZ

**Secrétaire :** Cédric LATTUADA

**Vice Secrétaire :** Arnaud ROBINET

**Votes :**

Pour : 82          Contre : 0          Abstention : 0

## **ACCESSION SOCIALE ET ACCESSION À PRIX MAITRISÉ À LA PROPRIÉTÉ DISPOSITIFS FINANCIERS D'ACCOMPAGNEMENT**

### **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation, notamment ses articles L443-7 et suivants pour la vente HLM, R.443-34 et R331.76.5-1 pour le Prêt Social Location Accession,

Vu l'article L312-2-1 du Code de la Construction et de l'Habitation relatif aux aides de la collectivité en faveur des personnes accédant à la propriété, sous conditions de ressources,

Vu le décret du 7 avril 2009 portant sur le cumul PSLA/PTZ et les plafonds de revenus,

Vu le décret du 16 août 2011 sur les délais d'obtention de l'agrément définitif et le refinancement en Prêt Locatif Social en cas de mévente, pour le PSLA,

Vu la loi n°84-595 du 12 juillet 1984 définissant la location-accession à la propriété immobilière,

Vu la loi n°86-1290 du 23 décembre 1986 initiant la vente HLM,

Vu la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové,

Vu l'arrêté du 30 septembre 2014 relatif aux prêts conventionnés, au prêt social location-accession, à l'accession sociale en zone ANRU et aux opérations d'accession des organismes d'habitation à loyer modéré,

Vu l'arrêté du 1<sup>er</sup> août 2014 pris en application de l'article R 304-1 du CCH, révision de l'arrêté classant les communes par zones géographiques dites A/B/C applicables à certaines aides au logement,

Vu le décret n° 2014-889 du 1<sup>er</sup> août 2014 relatif aux prêts ne portant pas intérêt consenti pour financer la primo-accession à la propriété,

Vu le Programme Local de l'Habitat approuvé par délibération n°CC-2013-230 du Conseil Communautaire du 18 novembre 2013, lequel propose notamment de développer une politique d'aide à l'accession sociale à la propriété,

Considérant la volonté de Reims Métropole d'aider les primo-accédants à l'accession à la propriété favorisant ainsi le parcours résidentiel des ménages sur son territoire,

Vu l'avis de la commission Aménagement du territoire, développement durable et transport du mardi 2 décembre 2014,

Vu l'avis du bureau communautaire du lundi 1 décembre 2014,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

**Après en avoir délibéré,**

**DECIDE**

d'approuver le dispositif d'accompagnement social à la propriété sur le territoire de Reims Métropole,

d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention partenariale avec les acteurs concernés, ainsi que les futures conventions techniques qui interviendraient dans la mise en œuvre de ce dispositif.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil  
Communautaire de Reims Métropole,

**Pour la Présidente de Reims Métropole,  
Par délégation,**



**Alain WANSCHOOR**

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 16 décembre 2014 et de la réception en Préfecture le 16 décembre 2014. Identifiant : 051-200033686-20141215-32811-DE-1-1

Nombre de membres dont le  
Conseil est composé : 82

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE**

Présent(s) : 73  
Représenté(s) : 9  
Votant(s) : 82  
Excusé(s) : 0  
Absent(s) : 0

**SEANCE DU LUNDI 15 DÉCEMBRE 2014**

Le lundi 15 décembre 2014 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 9 décembre 2014, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

**Étaient présents :**

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Sylvie BEAUFORT, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelyne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaele CLEMENT, Mme Catherine COUTANT, M. Benjamin DEVELEY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-François FERRANDO, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, Mme Patricia GRAIN, M. Alain HIRault, M. Didier HOUDELET, M. Jean-Claude HURTEAUX, M. Pascal LABELLE, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, M. Bernard LANDUREAU, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Chantal RAVIER, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR

**Étaient représenté-e-s :**

Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Dominique DELOUETTE a donné pouvoir à Patrick BEDEK, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Didier HOUDELET, M. Jean-Pierre FORTUNE a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Emmanuel HENON a donné pouvoir à Alain WANSCHOOR, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Cédric CHEVALIER, Mme Dominique PERIN NETZER a donné pouvoir à Jean MARX, Mme Frédérique WATEAU a donné pouvoir à Bernard PROUVEZ

**Secrétaire :** Cédric LATTUADA

**Vice Secrétaire :** Arnaud ROBINET

**Votes :**

Pour : 82          Contre : 0          Abstention : 0

## **OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH)**

### **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation, notamment ses articles L.303-1, L.321-1 et suivants, R 321-1 et suivants,

Vu le Règlement général de l'Agence nationale de l'habitat,

Vu la circulaire n°2002-68/UHC/IUH4/26 relative aux opérations programmées d'amélioration de l'habitat et au programme d'intérêt général, en date du 8 novembre 2002,

Vu le Programme Local de l'Habitat 2012-2017, modifié et approuvé par délibération du conseil communautaire n°CC-2013-230 du 18 novembre 2013,

Vu la délibération du Conseil communautaire n°CC-181-11 du 12 décembre 2011, relative au lancement de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'habitat (étude pré opérationnelle),

Considérant le Programme Local de l'Habitat 2012-2017, qui a défini dans son programme d'actions, la mise en œuvre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) afin de promouvoir et accompagner la rénovation du parc de logements privés anciens, l'adaptation des logements à la perte d'autonomie, la lutte contre la précarité énergétique et l'habitat indigne, le repérage des copropriétés en difficulté,

Considérant qu'un diagnostic préalable a été élaboré en 2011 et a conduit à la réalisation d'une étude pré opérationnelle dont les conclusions ont été validées en comité de pilotage du 16 octobre 2013, lesquelles mettent en évidence des problématiques de rénovation du logement privé et un potentiel de ménages propriétaires occupants ou bailleurs concernés par les aides de l'Anah,

Considérant qu'au vu de ces conclusions et de la volonté de Reims Métropole de lancer la troisième phase de la démarche par la mise en œuvre d'un suivi animation sur le territoire de l'agglomération ; cette phase opérationnelle comprendra l'animation du dispositif, le suivi des ménages éligibles et la conduite d'opération sur une durée de trois à cinq ans, elle sera accompagnée d'un dispositif d'aides incitatif à destination des propriétaires privés pour la rénovation de leur logement,

Vu l'avis de la commission Aménagement du territoire, développement durable et transport du mardi 2 décembre 2014,

Vu l'avis du bureau communautaire du lundi 1 décembre 2014,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

### **Après en avoir délibéré,**

### **DECIDE**

d'autoriser Madame la Présidente à lancer la procédure d'opération programmée d'amélioration de l'habitat sur le territoire de l'agglomération dans sa phase de suivi-animation, qui constituera la mise en œuvre du programme d'actions du PLH 2012-2017 en direction de l'habitat privé,

de rappeler qu'en vertu d'une délégation que lui a accordée le conseil communautaire par délibération n°CC-2014-43 du 23 avril 2014, Madame la Présidente sollicitera les subventions et concours financiers auprès de l'ANAH, de la Région, de la Caisse des Dépôts et Consignations et auprès d'autres organismes ou partenaires institutionnels pour la mise en œuvre du suivi animation sur le territoire de l'agglomération rémoise.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil  
Communautaire de Reims Métropole,

**Pour la Présidente de Reims Métropole,  
Par délégation,**



**Alain WANSCHOOR**

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 16 décembre 2014 et de la réception en Préfecture le 16 décembre 2014. Identifiant : 051-200033686-20141215-32859-DE-1-1

Nombre de membres dont le  
Conseil est composé : 82

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE**

Présent(s) : 73  
Représenté(s) : 9  
Votant(s) : 82  
Excusé(s) : 0  
Absent(s) : 0

**SEANCE DU LUNDI 15 DÉCEMBRE 2014**

Le lundi 15 décembre 2014 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 9 décembre 2014, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

**Étaient présents :**

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Sylvie BEAUFORT, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelyne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaele CLEMENT, Mme Catherine COUTANT, M. Benjamin DEVELEY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-François FERRANDO, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, Mme Patricia GRAIN, M. Alain HIRAUT, M. Didier HOUDELET, M. Jean-Claude HURTEAUX, M. Pascal LABELLE, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, M. Bernard LANDUREAU, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Chantal RAVIER, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR

**Étaient représenté-e-s :**

Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Dominique DELOUETTE a donné pouvoir à Patrick BEDEK, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Didier HOUDELET, M. Jean-Pierre FORTUNE a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Emmanuel HENON a donné pouvoir à Alain WANSCHOOR, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Cédric CHEVALIER, Mme Dominique PERIN NETZER a donné pouvoir à Jean MARX, Mme Frédérique WATEAU a donné pouvoir à Bernard PROUVEZ

**Secrétaire :** Cédric LATTUADA

**Vice Secrétaire :** Arnaud ROBINET

**Votes :**

Pour : 82          Contre : 0          Abstention : 0

## **CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE STRATÉGIE TERRITORIALE DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE 2015-2017**

### **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi du 5 mars 2007, dite « loi de prévention de la délinquance » et son décret d'application du 23 juillet 2007 qui consacre la responsabilité centrale des maires en matière de prévention de la délinquance et portant sur la création des CISPD,

Vu la loi n° 2011-267 du 14 mars 2011, promulguée le 15 mars 2011, dite « loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure » LOPPSI 2 qui vient préciser le fonctionnement des CISPD,

Vu la Stratégie Nationale de Prévention de la Délinquance 2013-2017 dont les mesures sont jugées prioritaires pour bénéficier du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD),

Vu le Plan Départemental de Prévention de la Délinquance de la Marne 2013-2017 du 8 juillet 2014,

Vu sa délibération n°CC-8-03 du 4 février 2003 créant le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance,

Vu ses statuts et sa délibération n° CC-2013-142 du 24 juin 2013,

Vu le budget,

Considérant l'intérêt pour Reims Métropole de poursuivre et d'améliorer le fonctionnement de son CISPD au vu des enjeux locaux,

Vu l'avis de la commission Services à la population du mardi 2 décembre 2014,

Vu l'avis du bureau communautaire du lundi 1 décembre 2014,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

### **Après en avoir délibéré,**

### **DECIDE**

d'autoriser Madame la Présidente à signer la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance 2015-2017 avec les partenaires du dispositif dont l'Etat dans ses différentes composantes, le Conseil Général de la Marne, Plurial l'Effort Rémois, Reims habitat Champagne-Ardenne, le Foyer Rémois, Monsieur le Procureur de la République et Madame la Directrice académique des Services de l'Education Nationale,

de rénover le fonctionnement du CISPD et renouveler la composition de ses différentes instances,

de confier au Comité de Pilotage la mise en œuvre concrète et opérationnelle de la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance de Reims Métropole à partir des axes prioritaires d'actions définies,

de confier au Comité de Pilotage du CISPD la mission d'actualiser son règlement intérieur et sa charte

déontologique si nécessaire.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil  
Communautaire de Reims Métropole,

**Pour la Présidente de Reims Métropole,  
Par délégation,**



**Xavier ALBERTINI**

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 16 décembre 2014 et de la réception en Préfecture le 16 décembre 2014. Identifiant : 051-200033686-20141215-32734A-DE-1-1

Nombre de membres dont le  
Conseil est composé : 82

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE**

Présent(s) : 72  
Représenté(s) : 10  
Votant(s) : 82  
Excusé(s) : 0  
Absent(s) : 0

**SEANCE DU LUNDI 15 DÉCEMBRE 2014**

Le lundi 15 décembre 2014 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 9 décembre 2014, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

**Étaient présents :**

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Sylvie BEAUFORT, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelyne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaëlle CLEMENT, Mme Catherine COUTANT, M. Benjamin DEVELEY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-François FERRANDO, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, Mme Patricia GRAIN, M. Alain HIRault, M. Didier HOUDELET, M. Jean-Claude HURTEAUX, M. Pascal LABELLE, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, M. Bernard LANDUREAU, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Chantal RAVIER, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR

**Étaient représenté-e-s :**

Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Dominique DELOUETTE a donné pouvoir à Patrick BEDEK, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Didier HOUDELET, M. Jean-Pierre FORTUNE a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Emmanuel HENON a donné pouvoir à Alain WANSCHOOR, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Cédric CHEVALIER, Mme Dominique PERIN NETZER a donné pouvoir à Jean MARX, M. Arnaud ROBINET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, Mme Frédérique WATEAU a donné pouvoir à Bernard PROUVEZ

**N'ont pas pris part au vote :**

Mme Nadine FERON

**Secrétaire :** Cédric LATTUADA

**Vice Secrétaire :** Arnaud ROBINET

**Votes :**

Pour : 81          Contre : 0          Abstention : 0

**ASSOCIATION D'ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF DE LA MARNE - AAEM 51  
ATTRIBUTION DE SUBVENTION**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°CC-19-12 du 20 février 2012 portant sur la mise en œuvre de la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance,

Considérant l'intérêt pour Reims Métropole de poursuivre le fonctionnement de son CISPD et de sa Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance au vu des enjeux locaux,

Considérant que les projets proposés par l'Association d'Accompagnement Educatif de la Marne s'inscrivent dans les orientations de cette Stratégie,

Vu l'avis de la commission Services à la population du mardi 2 décembre 2014,

Vu l'avis du bureau communautaire du lundi 1 décembre 2014,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

**Après en avoir délibéré,**

**DECIDE**

d'attribuer à l'Association d'Accompagnement Educatif de la Marne (AAEM 51) une subvention de 350 €.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil  
Communautaire de Reims Métropole,

**Pour la Présidente de Reims Métropole,  
Par délégation,**



**Xavier ALBERTINI**

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 16 décembre 2014 et de la réception en Préfecture le 16 décembre 2014. Identifiant : 051-200033686-20141215-32633A-DE-1-1

Nombre de membres dont le  
Conseil est composé : 82

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE**

Présent(s) : 72  
Représenté(s) : 10  
Votant(s) : 82  
Excusé(s) : 0  
Absent(s) : 0

**SEANCE DU LUNDI 15 DÉCEMBRE 2014**

Le lundi 15 décembre 2014 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 9 décembre 2014, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

**Étaient présents :**

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Sylvie BEAUFORT, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelyne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaele CLEMENT, Mme Catherine COUTANT, M. Benjamin DEVELEY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-François FERRANDO, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, Mme Patricia GRAIN, M. Alain HIRault, M. Didier HOUDELET, M. Jean-Claude HURTEAUX, M. Pascal LABELLE, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, M. Bernard LANDUREAU, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Chantal RAVIER, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR

**Étaient représenté-e-s :**

Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Dominique DELOUETTE a donné pouvoir à Patrick BEDEK, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Didier HOUDELET, M. Jean-Pierre FORTUNE a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Emmanuel HENON a donné pouvoir à Alain WANSCHOOR, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Cédric CHEVALIER, Mme Dominique PERIN NETZER a donné pouvoir à Jean MARX, M. Arnaud ROBINET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, Mme Frédérique WATEAU a donné pouvoir à Bernard PROUVEZ

**N'ont pas pris part au vote :**

Mme Jocelyne LHOTEL, M. Arnaud ROBINET

**Secrétaire :** Cédric LATTUADA

**Vice Secrétaire :** Arnaud ROBINET

**Votes :**

Pour : 80          Contre : 0          Abstention : 0

**UNIVERSITÉ DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE**  
**CONVENTION CADRE 2012-2014**  
**CONVENTION SPÉCIFIQUE 4-2014**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération de Reims, notamment son article 3.8 précisant que l'intercommunalité peut apporter son soutien aux actions de développement de l'enseignement supérieur et de l'Université,

Considérant l'intérêt pour la Communauté du développement d'un pôle de recherche et d'enseignement supérieur de qualité,

Considérant l'intérêt pour la collectivité de poursuivre son effort pour se positionner comme pôle universitaire à l'échelon européen,

Vu la délibération du 10 février 2014 n°CC-2014-6,

Vu l'avis de la commission Développement économique, zones d'activités, tourisme, recherche et enseignement supérieur, insertion par l'économie du mercredi 3 décembre 2014,

Vu l'avis du bureau communautaire du lundi 1 décembre 2014,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

**Après en avoir délibéré,**

**DECIDE**

de rapporter partiellement le second paragraphe de la délibération n°CC-2014-6 correspondant à la partie suivante : « et 110 000 € en investissement »,

d'autoriser Madame la Présidente, conformément à la disposition de la convention cadre, à signer une quatrième convention spécifique de financement pour l'année 2014 pour les projets définis conjointement,

d'attribuer à l'Université de Reims Champagne-Ardenne une subvention de 102 788 € en investissement.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil  
Communautaire de Reims Métropole,

**Pour la Présidente de Reims Métropole,  
Par délégation,**



**Jean-Pierre BELFIE**

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 16 décembre 2014 et de la réception en Préfecture le 16 décembre 2014. Identifiant : 051-200033686-20141215-33000-DE-1-1

Nombre de membres dont le  
Conseil est composé : 82

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE**

Présent(s) : 72  
Représenté(s) : 10  
Votant(s) : 82  
Excusé(s) : 0  
Absent(s) : 0

**SEANCE DU LUNDI 15 DÉCEMBRE 2014**

Le lundi 15 décembre 2014 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 9 décembre 2014, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

**Étaient présents :**

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Sylvie BEAUFORT, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelyne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaele CLEMENT, Mme Catherine COUTANT, M. Benjamin DEVELEY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-François FERRANDO, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, Mme Patricia GRAIN, M. Alain HIRault, M. Didier HOUDELET, M. Jean-Claude HURTEAUX, M. Pascal LABELLE, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, M. Bernard LANDUREAU, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Chantal RAVIER, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR

**Étaient représenté-e-s :**

Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Dominique DELOUETTE a donné pouvoir à Patrick BEDEK, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Didier HOUDELET, M. Jean-Pierre FORTUNE a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Emmanuel HENON a donné pouvoir à Alain WANSCHOOR, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Cédric CHEVALIER, Mme Dominique PERIN NETZER a donné pouvoir à Jean MARX, M. Arnaud ROBINET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, Mme Frédérique WATEAU a donné pouvoir à Bernard PROUVEZ

**N'ont pas pris part au vote :**

NEOMA : M. Belfie, Mme Marchet / URCA : M. Robinet, Mme Lhotel

**Secrétaire** : Cédric LATTUADA

**Vice Secrétaire** : Arnaud ROBINET

**Votes :**

Pour : 82          Contre : 0          Abstention : 0

**DISPOSITIF "CORDÉES DE LA RÉUSSITE"  
CONVENTIONS DE FINANCEMENT  
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2014-2015**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Charte des « Cordées de la Réussite » relative à la Dynamique Espoir Banlieues lancée le 18 novembre 2008 par Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la recherche et la secrétaire d'Etat en charge de la politique de la Ville,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération de Reims, notamment son article 3.8 précisant que l'intercommunalité peut apporter son soutien aux actions de développement de l'enseignement supérieur et de l'Université,

Considérant l'intérêt pour la Communauté du développement d'un pôle d'enseignement supérieur de qualité,

Vu la demande de NEOMA Business School du 16 octobre 2014 et celle de l'Université de Reims Champagne-Ardenne du 26 septembre 2014,

Vu l'avis de la commission Développement économique, zones d'activités, tourisme, recherche et enseignement supérieur, insertion par l'économie du mercredi 3 décembre 2014,

Vu l'avis du bureau communautaire du lundi 1 décembre 2014,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

**Après en avoir délibéré,**

**DECIDE**

d'autoriser Madame la Présidente à signer des conventions de financement avec NEOMA Business School et l'Université de Reims Champagne-Ardenne dans le cadre du soutien au dispositif « Cordées de la Réussite »,

d'attribuer une subvention de 7 000 € à NEOMA Business School et une de 2 000 € à l'Université de Reims Champagne-Ardenne.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil  
Communautaire de Reims Métropole,

**La Présidente de Reims Métropole**



**Catherine VAUTRIN**

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 16 décembre 2014 et de la réception en Préfecture le 16 décembre 2014. Identifiant : 051-200033686-20141215-32779-DE-1-1

Nombre de membres dont le  
Conseil est composé : 82

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE**

Présent(s) : 72  
Représenté(s) : 10  
Votant(s) : 82  
Excusé(s) : 0  
Absent(s) : 0

**SEANCE DU LUNDI 15 DÉCEMBRE 2014**

Le lundi 15 décembre 2014 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 9 décembre 2014, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

**Étaient présents :**

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Sylvie BEAUFORT, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelyne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaele CLEMENT, Mme Catherine COUTANT, M. Benjamin DEVELEY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-François FERRANDO, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, Mme Patricia GRAIN, M. Alain HIRault, M. Didier HOUDELET, M. Jean-Claude HURTEAUX, M. Pascal LABELLE, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, M. Bernard LANDUREAU, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Chantal RAVIER, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR

**Étaient représenté-e-s :**

Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Dominique DELOUETTE a donné pouvoir à Patrick BEDEK, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Didier HOUDELET, M. Jean-Pierre FORTUNE a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Emmanuel HENON a donné pouvoir à Alain WANSCHOOR, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Cédric CHEVALIER, Mme Dominique PERIN NETZER a donné pouvoir à Jean MARX, M. Arnaud ROBINET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, Mme Frédérique WATEAU a donné pouvoir à Bernard PROUVEZ

**Secrétaire :** Cédric LATTUADA

**Vice Secrétaire :** Arnaud ROBINET

**Votes :**

Pour : 82          Contre : 0          Abstention : 0

**EPIC OFFICE DE TOURISME DE L'AGGLOMÉRATION DE REIMS  
CONVENTION D'OBJECTIFS  
AVENANT 1 - ATTRIBUTION DE SUBVENTION**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de Tourisme et notamment ses articles L.133-1 et suivants ainsi que ses articles R.133-1 et suivants,

Vu les statuts de Reims Métropole ainsi que sa délibération n° CC 2013-142 du 24 juin 2013, définissant l'intérêt communautaire,

Vu les statuts de l'Office de Tourisme de l'Agglomération de Reims,

Vu sa délibération n° CC 2013-279 du 16 décembre 2013 adoptant le projet de convention cadre 2014 à 2018,

Vu sa délibération n° CC 2013-280 du 16 décembre 2013 concernant la convention d'objectifs 2014 et l'attribution d'une subvention d'exploitation de 1 923 000 € au titre de 2014,

Considérant qu'il convient de régulariser les comptes de clôture 2013 de l'Office de Tourisme de Reims, et notamment le financement des reports d'investissement d'un montant de 135 588,16 € par la nouvelle collectivité de rattachement,

Vu l'avis de la commission Ressources, administration générale et finances, contrôle de gestion et ressources humaines du mercredi 3 décembre 2014,

Vu l'avis du bureau communautaire du lundi 1 décembre 2014,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

**Après en avoir délibéré,**

**DECIDE**

d'autoriser Madame la Présidente à signer l'avenant n°1 à la convention d'objectifs.

d'attribuer à l'Office de Tourisme de l'Agglomération de Reims une subvention de 135 588,16 €.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil  
Communautaire de Reims Métropole,

**Pour la Présidente de Reims Métropole,  
Par délégation,**



**Jean-Marc ROZE**

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 16 décembre 2014 et de la réception en Préfecture le 16 décembre 2014. Identifiant : 051-200033686-20141215-33613-DE-1-1

Nombre de membres dont le  
Conseil est composé : 82

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE**

Présent(s) : 72  
Représenté(s) : 10  
Votant(s) : 82  
Excusé(s) : 0  
Absent(s) : 0

**SEANCE DU LUNDI 15 DÉCEMBRE 2014**

Le lundi 15 décembre 2014 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 9 décembre 2014, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

**Étaient présents :**

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Sylvie BEAUFORT, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelyne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaele CLEMENT, Mme Catherine COUTANT, M. Benjamin DEVELEY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-François FERRANDO, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, Mme Patricia GRAIN, M. Alain HIRault, M. Didier HOUDELET, M. Jean-Claude HURTEAUX, M. Pascal LABELLE, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, M. Bernard LANDUREAU, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Chantal RAVIER, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR

**Étaient représenté-e-s :**

Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Dominique DELOUETTE a donné pouvoir à Patrick BEDEK, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Didier HOUDELET, M. Jean-Pierre FORTUNE a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Emmanuel HENON a donné pouvoir à Alain WANSCHOOR, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Cédric CHEVALIER, Mme Dominique PERIN NETZER a donné pouvoir à Jean MARX, M. Arnaud ROBINET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, Mme Frédérique WATEAU a donné pouvoir à Bernard PROUVEZ

**Secrétaire :** Cédric LATTUADA

**Vice Secrétaire :** Arnaud ROBINET

**Votes :**

Pour : 82          Contre : 0          Abstention : 0

**EPIC OFFICE DE TOURISME DE L'AGGLOMÉRATION DE REIMS  
RELAIS NAUTIQUES DE REIMS ET DE SILLERY  
APPROBATION DES BUDGETS 2015**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.1411-12,

Vu le Code du Tourisme et notamment ses articles L.133-1 et suivants ainsi que ses articles R.133-1 et suivants,

Vu l'article L 133-8 du Code du Tourisme qui précise que le budget et les comptes de l'Office de Tourisme sont soumis à l'approbation du conseil,

Vu les statuts de Reims Métropole,

Vu sa délibération n° CC-2013-142 du 24 juin 2013 procédant à la définition de l'intérêt communautaire des compétences figurant aux statuts de Reims Métropole dont l'exercice est subordonné à la reconnaissance de l'intérêt communautaire,

Vu sa délibération n° CC-2013-183 du 16 septembre 2013 décidant de la création d'un Office de Tourisme de l'Agglomération de Reims sous forme d'EPIC et en approuvant les statuts, dont l'article 14 stipule que le Conseil Communautaire doit approuver le budget de l'EPIC,

Vu le projet de budget 2015 de l'EPIC approuvé par son comité de direction réuni le 14 novembre 2014,

Vu sa délibération n° CC-2013-276 du 16 décembre 2013 complétant les statuts de l'Office de Tourisme de l'Agglomération de Reims afin de lui confier la gestion et l'exploitation des haltes nautiques de Reims et Sillery,

Vu la délibération n° CC-2014-13 approuvant la convention de gestion des haltes nautiques de Reims et Sillery entre Reims Métropole et l'Office de Tourisme de l'Agglomération de Reims,

Vu le projet de budget 2015 des haltes nautiques de Reims et de Sillery approuvé par son comité de direction réuni le 14 novembre 2014,

Vu l'avis de la commission Développement économique, zones d'activités, tourisme, recherche et enseignement supérieur, insertion par l'économie du mercredi 3 décembre 2014,

Vu l'avis du bureau communautaire du lundi 1 décembre 2014,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

**Après en avoir délibéré,**

**DECIDE**

d'approuver le budget 2015 de l'EPIC Office de Tourisme de l'Agglomération de Reims,

d'approuver le budget 2015 des relais nautiques de Reims et de Sillery.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil  
Communautaire de Reims Métropole,

**Pour la Présidente de Reims Métropole,  
Par délégation,**



**David CHATILLON**

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 16 décembre 2014 et de la réception en Préfecture le 16 décembre 2014. Identifiant : 051-200033686-20141215-32433-DE-1-1

Nombre de membres dont le  
Conseil est composé : 82

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE**

Présent(s) : 72  
Représenté(s) : 10  
Votant(s) : 82  
Excusé(s) : 0  
Absent(s) : 0

**SEANCE DU LUNDI 15 DÉCEMBRE 2014**

Le lundi 15 décembre 2014 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 9 décembre 2014, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

**Étaient présents :**

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Sylvie BEAUFORT, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelyne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaele CLEMENT, Mme Catherine COUTANT, M. Benjamin DEVELEY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-François FERRANDO, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, Mme Patricia GRAIN, M. Alain HIRault, M. Didier HOUDELET, M. Jean-Claude HURTEAUX, M. Pascal LABELLE, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, M. Bernard LANDUREAU, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Chantal RAVIER, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR

**Étaient représenté-e-s :**

Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Dominique DELOUETTE a donné pouvoir à Patrick BEDEK, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Didier HOUDELET, M. Jean-Pierre FORTUNE a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Emmanuel HENON a donné pouvoir à Alain WANSCHOOR, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Cédric CHEVALIER, Mme Dominique PERIN NETZER a donné pouvoir à Jean MARX, M. Arnaud ROBINET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, Mme Frédérique WATEAU a donné pouvoir à Bernard PROUVEZ

**Secrétaire :** Cédric LATTUADA

**Vice Secrétaire :** Arnaud ROBINET

**Votes :**

Pour : 82          Contre : 0          Abstention : 0

## **HALTES NAUTIQUES DE REIMS ET DE SILLERY TARIFS 2015**

### **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.1411-12,

Vu ses statuts,

Vu sa délibération n° CC-2013-183 du 16 septembre 2013 décidant de la création d'un Office de Tourisme de l'Agglomération de Reims sous forme d'EPIIC et en approuvant les statuts,

Vu sa délibération n° CC-2014-13 approuvant la convention de gestion des haltes nautiques de Reims et Sillery entre Reims Métropole et l'Office de Tourisme de l'Agglomération de Reims,

Considérant qu'en application de l'article 5, Reims Métropole fixe les tarifs des redevances pour l'usage des haltes nautiques,

Vu l'avis de la commission Développement économique, zones d'activités, tourisme, recherche et enseignement supérieur, insertion par l'économie du mercredi 3 décembre 2014,

Vu l'avis du bureau communautaire du lundi 1 décembre 2014,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

**Après en avoir délibéré,**

### **DECIDE**

de fixer les tarifs 2015 des redevances pour l'usage des haltes nautiques et de leurs équipements comme suit :

type	durée	halte	Max de bateaux - 10m TTC	Max de bateaux 10-15m TTC	Max de bateaux 15-20m TTC	Max de bateaux + 20m TTC	Péniche Hôtel TTC	
<b>Amarrage saison mai - septembre</b>								
	<b>1 jour</b>	reims	12 €	15 €	20 €	25 €	55 €	
		sillery	8 €	12 €	16 €	25 €	55 €	
	<b>3 jours</b>	reims	25 €	33 €	43 €	55 €	130 €	
		sillery	18 €	27 €	35 €	55 €	130 €	
	<b>7 jours</b>	reims	50 €	62 €	82 €	110 €	220 €	
		sillery	34 €	50 €	66 €	110 €	220 €	
	<b>14 jours</b>	reims	70 €	105 €	135 €	170 €	340 €	
		sillery	60 €	80 €	100 €	170 €	340 €	
	<b>1 mois</b>	reims	140 €	210 €	170 €	340 €	680 €	
		sillery	130 €	180 €	200 €	340 €	680 €	
	consommation eau	forfait	sillery	- €	- €	- €	38 €	
	mise à l'eau	forfait	sillery	10 €	12 €	12 €	12 €	
machine à laver	forfait	tarif unique	3 €					
sèche linge	forfait	tarif unique	3 €					

**Hivernage octobre - avril**

**TTC**

Période du 01/01/2015-30/04/2015 : tarif mensuel	reims	100,00 €	120,00 €	150,00 €	175,00 €
	sillery	100,00 €	120,00 €	150,00 €	175,00 €
A compter du 01/10/2015 : Forfait 7 mois	reims	735,00 €	900,00 €	1 050,00 €	1 200,00 €
	sillery	735,00 €	900,00 €	1 050,00 €	1 200,00 €

**TTC**

<b>Amarrage Annuel</b>	Professionnel Reims	2 337 €
	Reims - sans accès fluide	1 200 €
	Professionnel Sillery	500 €

<b>Forfait Charges - Electricité</b>	charges présentées par l'Office de tourisme au propriétaire du bateau à l'issue de la période, selon relevé de compteur.
--------------------------------------	--

*Remise commerciale entre 10 et 30% selon cas spécifique dont cas de force majeure, défaillance technique, nuisances...*

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Communautaire de Reims Métropole,

**Pour la Présidente de Reims Métropole,  
Par délégation,**



**David CHATILLON**

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 16 décembre 2014 et de la réception en Préfecture le 16 décembre 2014. Identifiant : 051-200033686-20141215-33097-DE-1-1

Nombre de membres dont le  
Conseil est composé : 82

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE**

Présent(s) : 72  
Représenté(s) : 10  
Votant(s) : 82  
Excusé(s) : 0  
Absent(s) : 0

**SEANCE DU LUNDI 15 DÉCEMBRE 2014**

Le lundi 15 décembre 2014 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 9 décembre 2014, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

**Étaient présents :**

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Sylvie BEAUFORT, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelyne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaele CLEMENT, Mme Catherine COUTANT, M. Benjamin DEVELEY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-François FERRANDO, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, Mme Patricia GRAIN, M. Alain HIRault, M. Didier HOUDELET, M. Jean-Claude HURTEAUX, M. Pascal LABELLE, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, M. Bernard LANDUREAU, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Chantal RAVIER, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR

**Étaient représenté-e-s :**

Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Dominique DELOUETTE a donné pouvoir à Patrick BEDEK, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Didier HOUDELET, M. Jean-Pierre FORTUNE a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Emmanuel HENON a donné pouvoir à Alain WANSCHOOR, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Cédric CHEVALIER, Mme Dominique PERIN NETZER a donné pouvoir à Jean MARX, M. Arnaud ROBINET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, Mme Frédérique WATEAU a donné pouvoir à Bernard PROUVEZ

**Secrétaire :** Cédric LATTUADA

**Vice Secrétaire :** Arnaud ROBINET

**Votes :**

Pour : 82          Contre : 0          Abstention : 0

**PLAN DE PROTECTION DE L'ATMOSPHERE  
CONSULTATION DES COLLECTIVITES  
AVIS**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la directive 2001/81/CE du Parlement Européen et du Conseil du 23 octobre 2001 fixant des plafonds d'émission nationaux pour certains polluants atmosphériques,

Vu la directive 2008/50/CE du Parlement Européen et du Conseil du 21 mai 2008 concernant la qualité de l'air ambiant et un air pur pour l'Europe,

Vu les articles L.222-4 à L.222-7 du Code de l'Environnement,

Considérant les dépassements des valeurs réglementaires en oxyde d'azote et en poussières constatés depuis 2010, principalement sur la station de proximité de trafic,

Considérant l'obligation faite à l'Etat d'arrêter un Plan de Protection de l'Atmosphère pour éliminer ces points de dépassement,

Considérant le courrier de Monsieur Le Préfet en date du 27 octobre 2014 dont les objets sont la transmission du Plan de Protection de l'Atmosphère de l'agglomération rémoise et la consultation réglementaire au titre du code de l'environnement,

Considérant que le projet de Plan de Protection de l'Atmosphère est soumis pour avis aux organes délibérants des communes et des établissements publics de coopération intercommunale,

Considérant que cet avis doit être donné dans un délai de trois mois suivant la transmission du projet de plan,

Vu l'avis de la commission Aménagement du territoire, développement durable et transport du mardi 2 décembre 2014,

Vu l'avis du bureau communautaire du lundi 1 décembre 2014,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

**Après en avoir délibéré,**

**DECIDE**

1/ de prendre acte des constats et des recommandations du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de l'agglomération rémoise : des dépassements de seuils réglementaires en dioxyde d'azote et en poussières fines sont constatés sur le territoire de l'agglomération rémoise.

La mise en œuvre du PPA doit permettre de diminuer le nombre de situation de dépassement et contribuer aux objectifs nationaux de réduction des émissions de particules fines et d'oxyde d'azote.

Dans le cadre du projet de Plan de Déplacements Urbains qui sera finalisé fin 2015, des objectifs ambitieux seront fixés notamment en matière de report modal et de recours à des véhicules non polluants. Pour autant, en l'état, il convient :

2/ d'émettre les réserves suivantes sur :

-L'efficacité des mesures relatives aux Installations Classées au titre de la Protection pour l'Environnement (ICPE) : l'évolution réglementaire, de ces dix dernières années, a engendré des investissements financiers successifs importants, de la part des industriels et de la collectivité.

De nouvelles contraintes risquent, pour la collectivité, de conduire à :

- La fragilisation financière et juridique des contrats de délégation de services publics ;
- Une hausse du prix de l'énergie pour les abonnés du réseau de chaleur ;
- Et favorisera les petites installations de combustion plus difficiles à encadrer.

-L'insuffisante définition ou l'absence de présentation des coûts financiers induits par les actions du PPA ;

-La capacité des porteurs identifiés à contrôler certaines actions et à suivre les indicateurs mentionnés, dont la collecte est parfois complexe, notamment sur les données de transport.

3/ de demander que :

-Les actions tiennent compte de l'équilibre des finances publiques afin de ne pas fragiliser le service public ;

-Les actions soient compatibles avec le maintien du dynamisme du tissu économique du territoire ;

-Le Plan de Protection de l'Atmosphère ne limite pas les possibilités d'urbanisation en milieu urbain constitué, mais privilégie la résorption des problèmes de la pollution à la source, en améliorant la desserte des transports collectifs ou la pratique des déplacements actifs.

-Les actions assurent la cohabitation des différents moyens de transports ;

4/ de proposer :

-La mise en place d'un groupe de travail sur l'impact financier des mesures proposées, notamment celles relatives au Plan de Déplacements Urbains, aux industriels et en cas de pic de pollution ;

-La mise en place d'un groupe de travail pour optimiser l'usage des indicateurs.

5/ d'émettre un avis favorable sur les objectifs de réduction des concentrations des polluants mais réservé sur la mise en œuvre du PPA.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil  
Communautaire de Reims Métropole,

**Pour la Présidente de Reims Métropole,  
Par délégation,**



**Thomas DUBOIS**

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 16 décembre 2014 et de la réception en Préfecture le 16 décembre 2014. Identifiant : 051-200033686-20141215-32887-DE-1-1

Nombre de membres dont le  
Conseil est composé : 82

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE**

Présent(s) : 72  
Représenté(s) : 10  
Votant(s) : 82  
Excusé(s) : 0  
Absent(s) : 0

**SEANCE DU LUNDI 15 DÉCEMBRE 2014**

Le lundi 15 décembre 2014 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 9 décembre 2014, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

**Étaient présents :**

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Sylvie BEAUFORT, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelyne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaele CLEMENT, Mme Catherine COUTANT, M. Benjamin DEVELEY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-François FERRANDO, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, Mme Patricia GRAIN, M. Alain HIRault, M. Didier HOUDELET, M. Jean-Claude HURTEAUX, M. Pascal LABELLE, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, M. Bernard LANDUREAU, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Chantal RAVIER, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR

**Étaient représenté-e-s :**

Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Dominique DELOUETTE a donné pouvoir à Patrick BEDEK, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Didier HOUDELET, M. Jean-Pierre FORTUNE a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Emmanuel HENON a donné pouvoir à Alain WANSCHOOR, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Cédric CHEVALIER, Mme Dominique PERIN NETZER a donné pouvoir à Jean MARX, M. Arnaud ROBINET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, Mme Frédérique WATEAU a donné pouvoir à Bernard PROUVEZ

**Secrétaire :** Cédric LATTUADA

**Vice Secrétaire :** Arnaud ROBINET

**Votes :**

Pour : 82          Contre : 0          Abstention : 0

**ZAC DE BEZANNES  
COMPTE RENDU ANNUEL D'ACTIVITÉS  
ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu sa délibération n°CC 276-04 du 13 décembre 2004 créant la Zone d'Aménagement Concerté sur le territoire de la Commune de Bezannes,

Vu sa délibération n°CC 158-05 du 23 juin 2005 instaurant une maîtrise d'ouvrage en régie directe de la ZAC de Bezannes par les services de la Communauté d'Agglomération de Reims,

Vu l'article L300-5 du Code de l'Urbanisme, indiquant les modalités du contrôle technique, financier et comptable exercé par le concédant d'une ZAC sur son concessionnaire,

Considérant qu'il convient d'adopter un raisonnement par analogie pour les ZAC ou zones d'activités gérées en régie,

Vu l'avis de la commission Aménagement du territoire, développement durable et transport du mardi 2 décembre 2014,

Vu l'avis du bureau communautaire du lundi 1 décembre 2014,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

**Après en avoir délibéré,**

**DECIDE**

de prendre acte et d'approuver le compte rendu annuel d'activités de la ZAC de Bezannes arrêté au 31 décembre 2013, ci-annexé.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil  
Communautaire de Reims Métropole,

**La Présidente de Reims Métropole**



**Catherine VAUTRIN**

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 16 décembre 2014 et de la réception en Préfecture le 16 décembre 2014. Identifiant : 051-200033686-20141215-32721-DE-1-1

Nombre de membres dont le  
Conseil est composé : 82

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE**

Présent(s) : 72  
Représenté(s) : 10  
Votant(s) : 82  
Excusé(s) : 0  
Absent(s) : 0

**SEANCE DU LUNDI 15 DÉCEMBRE 2014**

Le lundi 15 décembre 2014 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 9 décembre 2014, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

**Étaient présents :**

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Sylvie BEAUFORT, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelyne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaele CLEMENT, Mme Catherine COUTANT, M. Benjamin DEVELEY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-François FERRANDO, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, Mme Patricia GRAIN, M. Alain HIRAUT, M. Didier HOUDELET, M. Jean-Claude HURTEAUX, M. Pascal LABELLE, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, M. Bernard LANDUREAU, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Chantal RAVIER, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR

**Étaient représenté-e-s :**

Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Dominique DELOUETTE a donné pouvoir à Patrick BEDEK, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Didier HOUDELET, M. Jean-Pierre FORTUNE a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Emmanuel HENON a donné pouvoir à Alain WANSCHOOR, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Cédric CHEVALIER, Mme Dominique PERIN NETZER a donné pouvoir à Jean MARX, M. Arnaud ROBINET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, Mme Frédérique WATEAU a donné pouvoir à Bernard PROUVEZ

**Secrétaire :** Cédric LATTUADA

**Vice Secrétaire :** Arnaud ROBINET

**Votes :**

Pour : 82          Contre : 0          Abstention : 0

## **ZAC DE BEZANNES CONVENTION PARTICULIÈRE POUR LA DESSERTE EN ÉNERGIE ÉLECTRIQUE**

### **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° CC 276-04 du 13 décembre 2004 portant création de la Zone d'Aménagement Concerté sur le territoire de la Commune de Bezannes,

Vu la délibération n°CC-147-07 du 26 juin 2007 autorisant la signature avec ERDF d'une convention générale définissant les obligations réciproques en matière de desserte en énergie électrique de la ZAC,

Vu le projet d'aménagement de la ZAC,

Considérant que la réalisation de chaque tranche de viabilisation donne lieu à l'établissement d'une convention particulière entre ERDF et Reims Métropole se référant à la convention générale et précisant les modalités pratiques de chaque opération,

Considérant la nécessité de viabiliser la quatrième tranche d'aménagement de la ZAC de Bezannes, et en particulier les parcelles J, K1 et L,

Considérant que le financement de la desserte électrique est défini en application de la loi SRU, soit 60 % du montant total des travaux pour l'aménageur Reims Métropole et 40 % du montant total des travaux pour le distributeur ERDF,

Vu l'avis de la commission Développement économique, zones d'activités, tourisme, recherche et enseignement supérieur, insertion par l'économie du mercredi 3 décembre 2014,

Vu l'avis du bureau communautaire du lundi 1 décembre 2014,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

**Après en avoir délibéré,**

### **DECIDE**

d'autoriser Madame la Présidente à signer avec ERDF la convention particulière relative à la quatrième tranche d'aménagement de la ZAC de Bezannes, concernant la desserte en électricité des parcelles J, K1 et L.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget annexe de la ZAC Bezannes.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil  
Communautaire de Reims Métropole,

**La Présidente de Reims Métropole**



**Catherine VAUTRIN**

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 16 décembre 2014 et de la réception en Préfecture le 16 décembre 2014. Identifiant : 051-200033686-20141215-32794-DE-1-1

Nombre de membres dont le  
Conseil est composé : 82

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE**

Présent(s) : 72  
Représenté(s) : 10  
Votant(s) : 82  
Excusé(s) : 0  
Absent(s) : 0

**SEANCE DU LUNDI 15 DÉCEMBRE 2014**

Le lundi 15 décembre 2014 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 9 décembre 2014, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

**Étaient présents :**

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Sylvie BEAUFORT, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelyne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaele CLEMENT, Mme Catherine COUTANT, M. Benjamin DEVELEY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-François FERRANDO, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, Mme Patricia GRAIN, M. Alain HIRAUT, M. Didier HOUDELET, M. Jean-Claude HURTEAUX, M. Pascal LABELLE, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, M. Bernard LANDUREAU, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Chantal RAVIER, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR

**Étaient représenté-e-s :**

Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Dominique DELOUETTE a donné pouvoir à Patrick BEDEK, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Didier HOUDELET, M. Jean-Pierre FORTUNE a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Emmanuel HENON a donné pouvoir à Alain WANSCHOOR, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Cédric CHEVALIER, Mme Dominique PERIN NETZER a donné pouvoir à Jean MARX, M. Arnaud ROBINET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, Mme Frédérique WATEAU a donné pouvoir à Bernard PROUVEZ

**Secrétaire :** Cédric LATTUADA

**Vice Secrétaire :** Arnaud ROBINET

**Votes :**

Pour : 82          Contre : 0          Abstention : 0

**ZAC DE BEZANNES  
CONVENTION DE DESSERTE EN GAZ - LOTS G5 À G7, ET LOT I  
AVENANT 3**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° CC 276-04 du 13 décembre 2004 portant création de la Zone d'Aménagement Concerté sur le territoire de la Commune de Bezannes,

Vu sa délibération n° CC-148-07 du 26 juin 2007 autorisant la signature avec GRDF d'une convention générale définissant les obligations réciproques en matière de desserte en gaz naturel de la ZAC,

Vu le projet d'aménagement de la ZAC,

Considérant la nécessité de viabiliser les parcelles G5 à G7, et le lot I,

Vu l'avis de la commission Développement économique, zones d'activités, tourisme, recherche et enseignement supérieur, insertion par l'économie du mercredi 3 décembre 2014,

Vu l'avis du bureau communautaire du lundi 1 décembre 2014,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

**Après en avoir délibéré,**

**DECIDE**

d'autoriser Madame la Présidente à signer avec GRDF l'avenant n°3 à la convention pour la desserte en gaz naturel des parcelles G5 à G7, et le lot I situés sur la ZAC de Bezannes.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil  
Communautaire de Reims Métropole,

**La Présidente de Reims Métropole**



**Catherine VAUTRIN**

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 16 décembre 2014 et de la réception en Préfecture le 16 décembre 2014. Identifiant : 051-200033686-20141215-32796-DE-1-1

Nombre de membres dont le  
Conseil est composé : 82

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE**

Présent(s) : 72  
Représenté(s) : 10  
Votant(s) : 82  
Excusé(s) : 0  
Absent(s) : 0

**SEANCE DU LUNDI 15 DÉCEMBRE 2014**

Le lundi 15 décembre 2014 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 9 décembre 2014, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

**Étaient présents :**

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Sylvie BEAUFORT, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelyne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaele CLEMENT, Mme Catherine COUTANT, M. Benjamin DEVELEY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-François FERRANDO, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, Mme Patricia GRAIN, M. Alain HIRault, M. Didier HOUDELET, M. Jean-Claude HURTEAUX, M. Pascal LABELLE, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, M. Bernard LANDUREAU, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Chantal RAVIER, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR

**Étaient représenté-e-s :**

Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Dominique DELOUETTE a donné pouvoir à Patrick BEDEK, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Didier HOUDELET, M. Jean-Pierre FORTUNE a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Emmanuel HENON a donné pouvoir à Alain WANSCHOOR, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Cédric CHEVALIER, Mme Dominique PERIN NETZER a donné pouvoir à Jean MARX, M. Arnaud ROBINET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, Mme Frédérique WATEAU a donné pouvoir à Bernard PROUVEZ

**Secrétaire :** Cédric LATTUADA

**Vice Secrétaire :** Arnaud ROBINET

**Votes :**

Pour : 82          Contre : 0          Abstention : 0

**COMPTEURS COMMUNICANTS POUR LA DISTRIBUTION PUBLIQUE DE GAZ NATUREL  
CONVENTION RELATIVE À L'INSTALLATION ET À L'HÉBERGEMENT D'ÉQUIPEMENTS DE  
TÉLÉRELÈVE EN HAUTEUR AVEC GAZ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE (GRDF)**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant le projet de compteurs communicants pour la distribution publique de gaz naturel,

Considérant la volonté de Reims Métropole de soutenir le projet concerné, de nature à améliorer la qualité de la facturation à destination des consommateurs du gaz naturel et de permettre à ces derniers une meilleure maîtrise de la consommation de cette énergie grâce à l'accès au suivi régulier des niveaux de consommation,

Vu le projet de convention annexé à la présente délibération,

Vu l'avis de la commission Services à la population du mardi 2 décembre 2014,

Vu l'avis du bureau communautaire du lundi 1 décembre 2014,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

**Après en avoir délibéré,**

**DECIDE**

d'approuver la convention cadre nationale « pour occupation domaniale portant sur l'installation et l'hébergement d'équipement de télérelève en hauteur »,

d'autoriser Madame la Présidente à signer ladite convention.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil  
Communautaire de Reims Métropole,

**La Présidente de Reims Métropole**



**Catherine VAUTRIN**

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 16 décembre 2014 et de la réception en Préfecture le 16 décembre 2014. Identifiant : 051-200033686-20141215-32585-DE-1-1

Nombre de membres dont le  
Conseil est composé : 82

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE**

Présent(s) : 72  
Représenté(s) : 10  
Votant(s) : 82  
Excusé(s) : 0  
Absent(s) : 0

**SEANCE DU LUNDI 15 DÉCEMBRE 2014**

Le lundi 15 décembre 2014 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 9 décembre 2014, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

**Étaient présents :**

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Sylvie BEAUFORT, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelyne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaele CLEMENT, Mme Catherine COUTANT, M. Benjamin DEVELEY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-François FERRANDO, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, Mme Patricia GRAIN, M. Alain HIRault, M. Didier HOUDELET, M. Jean-Claude HURTEAUX, M. Pascal LABELLE, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, M. Bernard LANDUREAU, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Chantal RAVIER, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR

**Étaient représenté-e-s :**

Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Dominique DELOUETTE a donné pouvoir à Patrick BEDEK, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Didier HOUDELET, M. Jean-Pierre FORTUNE a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Emmanuel HENON a donné pouvoir à Alain WANSCHOOR, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Cédric CHEVALIER, Mme Dominique PERIN NETZER a donné pouvoir à Jean MARX, M. Arnaud ROBINET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, Mme Frédérique WATEAU a donné pouvoir à Bernard PROUVEZ

**Secrétaire :** Cédric LATTUADA

**Vice Secrétaire :** Arnaud ROBINET

**Votes :**

Pour : 82          Contre : 0          Abstention : 0

## **EAU POTABLE RÈGLEMENT ET CONTRAT D'ABONNEMENT AU SERVICE PUBLIC - RÉVISION**

### **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Santé Publique,

Vu le Code de l'Environnement,

Vu le Code Civil,

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu la loi n°2013-312 du 15 avril 2013 visant à préparer la transition vers un système énergétique sobre et portant diverses dispositions sur la tarification de l'eau et sur les éoliennes,

Vu l'article L115-3 du Code de l'action sociale et des familles modifié, recadrant les droits d'accès à l'eau pour les personnes démunies,

Vu la loi n° 2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation et imposant de nouvelles obligations en matière d'information pré-contractuelles,

Vu sa délibération n° CC-2013-20 adoptant le règlement de distribution d'eau potable et la police d'abonnement sur le territoire de Reims Métropole,

Après présentation à la Commission Consultative des Services Publics Locaux, le 7 octobre 2014,

Considérant la nécessité de se conformer aux recommandations de la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes et de la Commission des clauses abusives,

Considérant la nécessité d'adapter les clauses du règlement de service aux évolutions réglementaires, techniques et financières, tout en améliorant la lisibilité des droits et obligations du Service public, du propriétaire et de l'abonné,

Vu l'avis de la commission Services à la population du mardi 2 décembre 2014,

Vu l'avis du bureau communautaire du lundi 1 décembre 2014,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

**Après en avoir délibéré,**

### **DECIDE**

d'adopter à compter du 1er janvier 2015 :

le nouveau règlement, nommé « Règlement de service d'eau potable », ci-annexé, et de l'appliquer sur l'ensemble du territoire de Reims Métropole,

le contrat d'abonnement, ci-annexé, à passer auprès des nouveaux abonnés au service public de l'eau potable de Reims Métropole.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil  
Communautaire de Reims Métropole,

**Pour la Présidente de Reims Métropole,  
Par délégation,**



**Jean MARX**

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 16 décembre 2014 et de la réception en Préfecture le 16 décembre 2014. Identifiant : 051-200033686-20141215-32963-DE-1-1

Nombre de membres dont le  
Conseil est composé : 82

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE**

Présent(s) : 72  
Représenté(s) : 10  
Votant(s) : 82  
Excusé(s) : 0  
Absent(s) : 0

**SEANCE DU LUNDI 15 DÉCEMBRE 2014**

Le lundi 15 décembre 2014 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 9 décembre 2014, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

**Étaient présents :**

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Sylvie BEAUFORT, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelyne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaele CLEMENT, Mme Catherine COUTANT, M. Benjamin DEVELEY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-François FERRANDO, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, Mme Patricia GRAIN, M. Alain HIRault, M. Didier HOUDELET, M. Jean-Claude HURTEAUX, M. Pascal LABELLE, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, M. Bernard LANDUREAU, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Chantal RAVIER, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR

**Étaient représenté-e-s :**

Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Dominique DELOUETTE a donné pouvoir à Patrick BEDEK, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Didier HOUDELET, M. Jean-Pierre FORTUNE a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Emmanuel HENON a donné pouvoir à Alain WANSCHOOR, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Cédric CHEVALIER, Mme Dominique PERIN NETZER a donné pouvoir à Jean MARX, M. Arnaud ROBINET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, Mme Frédérique WATEAU a donné pouvoir à Bernard PROUVEZ

**Secrétaire :** Cédric LATTUADA

**Vice Secrétaire :** Arnaud ROBINET

**Votes :**

Pour : 82          Contre : 0          Abstention : 0

## **VENTE D'EAU EN GROS À LA COMMUNE D'AUMÉNANCOURT**

### **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu sa délibération n°CC-2014-26 du 10 février 2014, constatant la caducité de la convention du 8 août 1972 pour l'exploitation des captages d'Auménancourt,

Considérant que le forage alimentant la commune d'Auménancourt se situe à l'intérieur des captages d'Auménancourt qui seront gérés par Reims Métropole à compter du 3 février 2015,

Considérant qu'il convient en conséquence de redéfinir les conditions de fourniture d'eau à la Commune d'Auménancourt à partir de ces captages,

Vu l'avis de la commission Services à la population du mardi 2 décembre 2014,

Vu l'avis du bureau communautaire du lundi 1 décembre 2014,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

**Après en avoir délibéré,**

### **DECIDE**

d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention avec la Commune d'Auménancourt pour la fourniture d'eau en gros.

Les recettes correspondantes seront imputées au budget eau.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil  
Communautaire de Reims Métropole,

**Pour la Présidente de Reims Métropole,  
Par délégation,**



**Jean MARX**



Nombre de membres dont le  
Conseil est composé : 82

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE**

Présent(s) : 72  
Représenté(s) : 10  
Votant(s) : 82  
Excusé(s) : 0  
Absent(s) : 0

**SEANCE DU LUNDI 15 DÉCEMBRE 2014**

Le lundi 15 décembre 2014 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 9 décembre 2014, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

**Étaient présents :**

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Sylvie BEAUFORT, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelyne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaele CLEMENT, Mme Catherine COUTANT, M. Benjamin DEVELEY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-François FERRANDO, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, Mme Patricia GRAIN, M. Alain HIRAUT, M. Didier HOUDELET, M. Jean-Claude HURTEAUX, M. Pascal LABELLE, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, M. Bernard LANDUREAU, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Chantal RAVIER, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR

**Étaient représenté-e-s :**

Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Dominique DELOUETTE a donné pouvoir à Patrick BEDEK, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Didier HOUDELET, M. Jean-Pierre FORTUNE a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Emmanuel HENON a donné pouvoir à Alain WANSCHOOR, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Cédric CHEVALIER, Mme Dominique PERIN NETZER a donné pouvoir à Jean MARX, M. Arnaud ROBINET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, Mme Frédérique WATEAU a donné pouvoir à Bernard PROUVEZ

**Secrétaire :** Cédric LATTUADA

**Vice Secrétaire :** Arnaud ROBINET

**Votes :**

Pour : 82          Contre : 0          Abstention : 0

## **VENTE D'EAU EN GROS À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BEINE BOURGOGNE AVENANT 3**

### **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la convention de 1973 et ses avenants concernant la vente d'eau entre Reims Métropole et la Communauté de Communes Beine Bourgogne,

Vu sa délibération n° CC-2014-26, adoptée le 10 février 2014, constatant la caducité de la convention du 8 août 1972 pour l'exploitation des captages de la Vallée de la Suippe,

Considérant qu'il convient en conséquence de redéfinir les conditions de fourniture d'eau à la Communauté de Communes Beine Bourgogne à partir des captages du champ captant d'Auménancourt,

Vu le projet d'avenant n°3 à la convention,

Vu l'avis de la commission Services à la population du mardi 2 décembre 2014,

Vu l'avis du bureau communautaire du lundi 1 décembre 2014,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

**Après en avoir délibéré,**

### **DECIDE**

d'autoriser Madame la Présidente à signer l'avenant n°3 à la convention avec la Communauté de Communes Beine Bourgogne pour la fourniture d'eau en gros.

Les recettes correspondantes seront imputées au budget eau.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil  
Communautaire de Reims Métropole,

**Pour la Présidente de Reims Métropole,  
Par délégation,**



**Jean MARX**

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 16 décembre 2014 et de la réception en Préfecture le 16 décembre 2014. Identifiant : 051-200033686-20141215-33216-DE-1-1

Nombre de membres dont le  
Conseil est composé : 82

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE**

Présent(s) : 72  
Représenté(s) : 10  
Votant(s) : 82  
Excusé(s) : 0  
Absent(s) : 0

**SEANCE DU LUNDI 15 DÉCEMBRE 2014**

Le lundi 15 décembre 2014 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 9 décembre 2014, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

**Étaient présents :**

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Sylvie BEAUFORT, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelyne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaele CLEMENT, Mme Catherine COUTANT, M. Benjamin DEVELEY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-François FERRANDO, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, Mme Patricia GRAIN, M. Alain HIRault, M. Didier HOUDELET, M. Jean-Claude HURTEAUX, M. Pascal LABELLE, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, M. Bernard LANDUREAU, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Chantal RAVIER, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR

**Étaient représenté-e-s :**

Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Dominique DELOUETTE a donné pouvoir à Patrick BEDEK, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Didier HOUDELET, M. Jean-Pierre FORTUNE a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Emmanuel HENON a donné pouvoir à Alain WANSCHOOR, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Cédric CHEVALIER, Mme Dominique PERIN NETZER a donné pouvoir à Jean MARX, M. Arnaud ROBINET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, Mme Frédérique WATEAU a donné pouvoir à Bernard PROUVEZ

**Secrétaire :** Cédric LATTUADA

**Vice Secrétaire :** Arnaud ROBINET

**Votes :**

Pour : 82          Contre : 0          Abstention : 0

**CONVENTION DE CONCESSION DE L'ÉLIMINATION DES RÉSIDUS URBAINS  
MODIFICATION DES CLAUSES D'INTÉRESSEMENT PORTANT SUR LES RECETTES ÉNERGÉTIQUES  
AVENANT 35**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Environnement, livre IV - Prévention des pollutions, risques et nuisances, titre IV – Déchets,

Vu la convention de concession de l'élimination des résidus urbains des communes de Reims Métropole signée le 11 mai 1984 avec la société Rémival,

Vu la production d'énergie mise à disposition sur le réseau de chaleur de la Ville de Reims,

Considérant la nécessité de déployer la clause d'intéressement dès le premier MWh vendu afin de stabiliser et optimiser les recettes énergétiques,

Vu l'avis de la commission Services à la population du mardi 2 décembre 2014,

Vu l'avis du bureau communautaire du lundi 1 décembre 2014,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

**Après en avoir délibéré,**

**DECIDE**

d'autoriser Madame la Présidente à signer l'avenant 35 à la convention de concession d'élimination des résidus urbains relatif à la modification des clauses d'intéressement portant sur les recettes thermiques versées par Rémival à Reims Métropole.

Les recettes correspondantes seront imputées au budget Ordures ménagères.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil  
Communautaire de Reims Métropole,

**Pour la Présidente de Reims Métropole,  
Par délégation,**



**Alain LESCOUET**

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 16 décembre 2014 et de la réception en Préfecture le 16 décembre 2014. Identifiant : 051-200033686-20141215-32004-DE-1-1

Nombre de membres dont le  
Conseil est composé : 82

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE**

Présent(s) : 72  
Représenté(s) : 10  
Votant(s) : 82  
Excusé(s) : 0  
Absent(s) : 0

**SEANCE DU LUNDI 15 DÉCEMBRE 2014**

Le lundi 15 décembre 2014 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 9 décembre 2014, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

**Étaient présents :**

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Sylvie BEAUFORT, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelyne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaele CLEMENT, Mme Catherine COUTANT, M. Benjamin DEVELEY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-François FERRANDO, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, Mme Patricia GRAIN, M. Alain HIRAUT, M. Didier HOUDELET, M. Jean-Claude HURTEAUX, M. Pascal LABELLE, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, M. Bernard LANDUREAU, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Chantal RAVIER, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR

**Étaient représenté-e-s :**

Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Dominique DELOUETTE a donné pouvoir à Patrick BEDEK, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Didier HOUDELET, M. Jean-Pierre FORTUNE a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Emmanuel HENON a donné pouvoir à Alain WANSCHOOR, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Cédric CHEVALIER, Mme Dominique PERIN NETZER a donné pouvoir à Jean MARX, M. Arnaud ROBINET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, Mme Frédérique WATEAU a donné pouvoir à Bernard PROUVEZ

**Secrétaire :** Cédric LATTUADA

**Vice Secrétaire :** Arnaud ROBINET

**Votes :**

Pour : 82          Contre : 0          Abstention : 0

**TRANSPORTS PUBLICS URBAINS  
CONTRAT DE CONCESSION DES TRANSPORTS PUBLICS URBAINS  
RÈGLEMENT D'EXPLOITATION**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu ses statuts,

Vu le contrat de concession des transports publics urbains signé le 13 juillet 2006 avec la société MARS dont le siège social est 8 rue Hincmar, 51056 Reims cedex, notamment son article IV.12 qui stipule que le concessionnaire doit établir un règlement d'exploitation par mode de transport dans le respect des dispositions législatives et réglementaires applicables au transport public de personnes,

Considérant, que l'accès du parking relais du boulevard des Belges était réservé aux usagers titulaires d'un abonnement annuel,

Considérant la proposition du concessionnaire d'ouvrir l'accès du P+R Belges à tous les usagers titulaires d'un abonnement mensuel ou annuel, à l'identique des P+R Neufchâtel et Debré,

Vu le règlement d'exploitation produit le 3 octobre 2014, par la société MARS qui fixe notamment les conditions de publicité des tarifs et des obligations spécifiques qui s'imposent aux usagers sur la ligne de tramway, les lignes de bus, le service de transport à la demande et les parkings relais P+R,

Vu l'avis de la commission Aménagement du territoire, développement durable et transport du mardi 2 décembre 2014,

Vu l'avis du bureau communautaire du lundi 1 décembre 2014,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

**Après en avoir délibéré,**

**DECIDE**

d'approuver le règlement d'exploitation produit le 3 octobre 2014 par la société MARS,

de préciser que ce document sera affiché dans les locaux du concessionnaire réservés à l'accueil du public.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil  
Communautaire de Reims Métropole,

**Pour la Présidente de Reims Métropole,  
Par délégation,**



**Patrick BEDEK**

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 16 décembre 2014 et de la réception en Préfecture le 16 décembre 2014. Identifiant : 051-200033686-20141215-33081-DE-1-1

Nombre de membres dont le  
Conseil est composé : 82

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE**

Présent(s) : 72  
Représenté(s) : 10  
Votant(s) : 82  
Excusé(s) : 0  
Absent(s) : 0

**SEANCE DU LUNDI 15 DÉCEMBRE 2014**

Le lundi 15 décembre 2014 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 9 décembre 2014, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

**Étaient présents :**

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Sylvie BEAUFORT, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelyne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaele CLEMENT, Mme Catherine COUTANT, M. Benjamin DEVELEY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-François FERRANDO, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, Mme Patricia GRAIN, M. Alain HIRAUT, M. Didier HOUDELET, M. Jean-Claude HURTEAUX, M. Pascal LABELLE, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, M. Bernard LANDUREAU, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Chantal RAVIER, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR

**Étaient représenté-e-s :**

Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Dominique DELOUETTE a donné pouvoir à Patrick BEDEK, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Didier HOUDELET, M. Jean-Pierre FORTUNE a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Emmanuel HENON a donné pouvoir à Alain WANSCHOOR, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Cédric CHEVALIER, Mme Dominique PERIN NETZER a donné pouvoir à Jean MARX, M. Arnaud ROBINET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, Mme Frédérique WATEAU a donné pouvoir à Bernard PROUVEZ

**Secrétaire :** Cédric LATTUADA

**Vice Secrétaire :** Arnaud ROBINET

**Votes :**

Pour : 82          Contre : 0          Abstention : 0

**ORGANISMES EXTÉRIEURS  
REPRÉSENTATION DE REIMS MÉTROPOLE  
DÉSIGNATIONS - MODIFICATIONS**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu ses délibérations n°CC-2014-41 et 44 du 23 avril 2014 et CC-2014-49 du 26 mai 2014 portant désignation des représentants de Reims Métropole dans différents organismes et commissions d'instruction,

Vu le courrier de démission de Madame Leila AMORY de ses fonctions de conseillère communautaire,

Vu le courrier de démission de Madame Florence BOYER de ses fonctions de représentante de Reims Métropole en qualité de personne qualifiée en matière d'urbanisme, de logement, d'environnement et de financement de ces politiques n'ayant pas la qualité d'élus de RM,

Considérant la nécessité de pourvoir à leur remplacement,

Vu l'avis de la commission Ressources, administration générale et finances, contrôle de gestion et ressources humaines du mercredi 3 décembre 2014,

Vu l'avis du bureau communautaire du lundi 1 décembre 2014,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

**Après en avoir délibéré,**

**DECIDE**

de renoncer à l'unanimité au scrutin secret pour ces désignations,

de désigner Mme Michelle LARRERE en qualité de conseillère communautaire appelée à siéger au sein de la 4e commission, Services à la population,

de désigner Mme Michelle LARRERE pour le représenter au sein du SIABAVE,

de désigner Mme Michelle LARRERE membre suppléant pour le représenter au sein du Conseil d'Administration du Collège Trois-Fontaines,

de désigner Mme Bernadette MARCHAND pour représenter Reims Métropole au sein du Conseil d'Administration de Reims Habitat, en qualité de personne qualifiée en matière d'urbanisme, de logement, d'environnement et de financement de ces politiques n'ayant pas la qualité d'élus de Reims Métropole.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil  
Communautaire de Reims Métropole,

**La Présidente de Reims Métropole**



**Catherine VAUTRIN**

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 16 décembre 2014 et de la réception en Préfecture le 16 décembre 2014. Identifiant : 051-200033686-20141215-32557-DE-1-1

Nombre de membres dont le  
Conseil est composé : 82

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE**

Présent(s) : 72  
Représenté(s) : 10  
Votant(s) : 82  
Excusé(s) : 0  
Absent(s) : 0

**SEANCE DU LUNDI 15 DÉCEMBRE 2014**

Le lundi 15 décembre 2014 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 9 décembre 2014, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

**Étaient présents :**

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Sylvie BEAUFORT, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelyne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaele CLEMENT, Mme Catherine COUTANT, M. Benjamin DEVELEY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-François FERRANDO, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, Mme Patricia GRAIN, M. Alain HIRault, M. Didier HOUDELET, M. Jean-Claude HURTEAUX, M. Pascal LABELLE, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, M. Bernard LANDUREAU, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Chantal RAVIER, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR

**Étaient représenté-e-s :**

Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Dominique DELOUETTE a donné pouvoir à Patrick BEDEK, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Didier HOUDELET, M. Jean-Pierre FORTUNE a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Emmanuel HENON a donné pouvoir à Alain WANSCHOOR, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Cédric CHEVALIER, Mme Dominique PERIN NETZER a donné pouvoir à Jean MARX, M. Arnaud ROBINET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, Mme Frédérique WATEAU a donné pouvoir à Bernard PROUVEZ

**Secrétaire :** Cédric LATTUADA

**Vice Secrétaire :** Arnaud ROBINET

**Votes :**

Pour : 82          Contre : 0          Abstention : 0

**REIMS MÉTROPOLE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
RÈGLEMENT INTÉRIEUR**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-8 et L.5211-1, qui font obligation aux EPCI comprenant une commune de 3 500 habitants et plus, de se doter d'un règlement intérieur dans les six mois de l'installation du Conseil communautaire,

Vu ses statuts,

Vu le projet initial de règlement intérieur du Conseil communautaire adopté le 15 septembre 2014,

Considérant la nécessité d'instituer dans le respect des dispositions législatives et réglementaires, des mesures visant à organiser, au mieux, sur le plan pratique, le travail des différentes instances participant à la vie communautaire,

Considérant la nécessité d'apporter des précisions à l'article 31 relatif au bulletin d'information générale,

Vu l'avis de la commission Ressources, administration générale et finances, contrôle de gestion et ressources humaines du mercredi 3 décembre 2014,

Vu l'avis du bureau communautaire du lundi 1 décembre 2014,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

**Après en avoir délibéré,**

**DECIDE**

d'adopter le nouveau règlement intérieur du Conseil communautaire conformément au document ci-annexé.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil  
Communautaire de Reims Métropole,

**La Présidente de Reims Métropole**



**Catherine VAUTRIN**

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 16 décembre 2014 et de la réception en Préfecture le 16 décembre 2014. Identifiant : 051-200033686-20141215-33624-DE-1-1

Nombre de membres dont le  
Conseil est composé : 82

Présent(s) : 72  
Représenté(s) : 10  
Votant(s) : 82  
Excusé(s) : 0  
Absent(s) : 0

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE**

**SEANCE DU LUNDI 15 DÉCEMBRE 2014**

Le lundi 15 décembre 2014 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 9 décembre 2014, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

**Étaient présents :**

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Sylvie BEAUFORT, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelyne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaele CLEMENT, Mme Catherine COUTANT, M. Benjamin DEVELEY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-François FERRANDO, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, Mme Patricia GRAIN, M. Alain HIRault, M. Didier HOUDELET, M. Jean-Claude HURTEAUX, M. Pascal LABELLE, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, M. Bernard LANDUREAU, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Chantal RAVIER, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR

**Étaient représenté-e-s :**

Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Dominique DELOUETTE a donné pouvoir à Patrick BEDEK, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Didier HOUDELET, M. Jean-Pierre FORTUNE a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Emmanuel HENON a donné pouvoir à Alain WANSCHOOR, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Cédric CHEVALIER, Mme Dominique PERIN NETZER a donné pouvoir à Jean MARX, M. Arnaud ROBINET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, Mme Frédérique WATEAU a donné pouvoir à Bernard PROUVEZ

**Secrétaire :** Cédric LATTUADA

**Vice Secrétaire :** Arnaud ROBINET

**Votes :**

Pour : 82          Contre : 0          Abstention : 0

## **TRANSFERT DU SECRÉTARIAT COMMISSION DE RÉFORME ET COMITÉ MÉDICAL CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION DE LA MARNE**

### **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu la loi n°2012-347 du 12 mars 2012, portant dispositions relatives à la Fonction Publique,

Considérant que la loi du 12 mars 2012 prévoit le transfert des secrétariats de la Commission de Réforme et du Comité Médical pour les agents territoriaux aux centres de gestion de la Fonction Publique Territoriale,

Considérant qu'il est opportun de confier le secrétariat de la Commission de Réforme et du Comité Médical au centre de gestion de la Marne,

Vu l'avis de la commission Ressources, administration générale et finances, contrôle de gestion et ressources humaines du mercredi 3 décembre 2014,

Vu l'avis du bureau communautaire du lundi 1 décembre 2014,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

**Après en avoir délibéré,**

### **DECIDE**

d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention d'adhésion d'une durée de trois ans au centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Marne.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil  
Communautaire de Reims Métropole,

**Pour la Présidente de Reims Métropole,  
Par délégation,**



**Vincent VERSTRAETE**

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 16 décembre 2014 et de la réception en Préfecture le 16 décembre 2014. Identifiant : 051-200033686-20141215-32878A-DE-1-1

Nombre de membres dont le  
Conseil est composé : 82

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE**

Présent(s) : 72  
Représenté(s) : 10  
Votant(s) : 82  
Excusé(s) : 0  
Absent(s) : 0

**SEANCE DU LUNDI 15 DÉCEMBRE 2014**

Le lundi 15 décembre 2014 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 9 décembre 2014, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

**Étaient présents :**

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Sylvie BEAUFORT, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelyne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaele CLEMENT, Mme Catherine COUTANT, M. Benjamin DEVELEY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-François FERRANDO, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, Mme Patricia GRAIN, M. Alain HIRAUT, M. Didier HOUDELET, M. Jean-Claude HURTEAUX, M. Pascal LABELLE, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, M. Bernard LANDUREAU, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Chantal RAVIER, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR

**Étaient représenté-e-s :**

Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Dominique DELOUETTE a donné pouvoir à Patrick BEDEK, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Didier HOUDELET, M. Jean-Pierre FORTUNE a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Emmanuel HENON a donné pouvoir à Alain WANSCHOOR, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Cédric CHEVALIER, Mme Dominique PERIN NETZER a donné pouvoir à Jean MARX, M. Arnaud ROBINET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, Mme Frédérique WATEAU a donné pouvoir à Bernard PROUVEZ

**Secrétaire :** Cédric LATTUADA

**Vice Secrétaire :** Arnaud ROBINET

**Votes :**

Pour : 82          Contre : 0          Abstention : 0

## **ACTUALISATION DES FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES MISES À DISPOSITION DES SERVICES SYNDICAT MIXTE DE TRANSPORT SUBURBAIN DE REIMS**

### **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L.5721-9 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil communautaire n° CC 53-10 du 26 avril 2010 portant adhésion au syndicat mixte de transport suburbain de Reims,

Vu la convention du 29 novembre 2010 de mise à disposition des services de Reims Métropole pour le compte du syndicat mixte de transport suburbain de Reims, notamment ses articles 2 et 5,

Vu l'avenant n°1 à la convention de mise à disposition précitée signé le 2 mai 2012,

Considérant que le montant global des frais de fonctionnement des mises à disposition est révisé chaque année,

Considérant qu'il ressort du bilan relatif au temps de travail effectué par les services de Reims Métropole dressé pour l'année 2014, que le temps de travail consacré par les services communautaires à l'accomplissement des missions du syndicat représente 25 % d'un Equivalent Temps Plein (ETP),

Considérant le coût d'un temps de travail Equivalent Temps Plein (ETP) valeur 2014,

Vu l'avis de la commission Ressources, administration générale et finances, contrôle de gestion et ressources humaines du mercredi 3 décembre 2014,

Vu l'avis du bureau communautaire du lundi 1 décembre 2014,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

**Après en avoir délibéré,**

### **DECIDE**

d'actualiser le montant du remboursement par le syndicat mixte de transport à Reims Métropole, au titre de la mise à disposition des services de cette dernière pour l'année 2014, comme suit :  
25 % d'un Equivalent Temps Plein (ETP), soit 18 999 €, valeur 2014.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil  
Communautaire de Reims Métropole,

**La Présidente de Reims Métropole**



**Catherine VAUTRIN**

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 16 décembre 2014 et de la réception en Préfecture le 16 décembre 2014. Identifiant : 051-200033686-20141215-32579-DE-1-1

Nombre de membres dont le  
Conseil est composé : 82

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE**

Présent(s) : 72  
Représenté(s) : 10  
Votant(s) : 82  
Excusé(s) : 0  
Absent(s) : 0

**SEANCE DU LUNDI 15 DÉCEMBRE 2014**

Le lundi 15 décembre 2014 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 9 décembre 2014, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

**Étaient présents :**

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Sylvie BEAUFORT, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelyne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaele CLEMENT, Mme Catherine COUTANT, M. Benjamin DEVELEY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-François FERRANDO, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, Mme Patricia GRAIN, M. Alain HIRault, M. Didier HOUDELET, M. Jean-Claude HURTEAUX, M. Pascal LABELLE, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, M. Bernard LANDUREAU, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Chantal RAVIER, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR

**Étaient représenté-e-s :**

Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Dominique DELOUETTE a donné pouvoir à Patrick BEDEK, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Didier HOUDELET, M. Jean-Pierre FORTUNE a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Emmanuel HENON a donné pouvoir à Alain WANSCHOOR, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Cédric CHEVALIER, Mme Dominique PERIN NETZER a donné pouvoir à Jean MARX, M. Arnaud ROBINET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, Mme Frédérique WATEAU a donné pouvoir à Bernard PROUVEZ

**Secrétaire :** Cédric LATTUADA

**Vice Secrétaire :** Arnaud ROBINET

**Votes :**

Pour : 82          Contre : 0          Abstention : 0

## **ETAT DES EMPLOIS MODIFICATIONS**

### **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L.1224-1 du code du travail,

Vu le statut de la fonction publique territoriale et notamment les articles 3-3 et 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu la circulaire interministérielle du 23 mars 1996 fixant l'état des emplois, à compter du 1er janvier 1996, modifiée,

Vu la délibération n° CC 2012-94 du 25 juin 2012 fixant les principes de rémunération des agents non titulaires,

Vu les statuts de Reims Métropole,

Vu son budget,

Vu l'avis du comité technique du 26 novembre 2014,

Considérant qu'il appartient à l'organe délibérant de créer et de supprimer les emplois de la collectivité,

Considérant d'une part les nécessités d'organisation des services et d'autre part, l'évolution des carrières des agents,

Considérant l'évolution du cadre légal et réglementaire pour ce qui concerne notamment les recrutements d'agents non titulaires sur le fondement des alinéas 1 et 2 de l'article 3-3 de la loi du 26 janvier 1984,

Vu l'avis de la commission Ressources, administration générale et finances, contrôle de gestion et ressources humaines du mercredi 3 décembre 2014,

Vu l'avis du bureau communautaire du lundi 1 décembre 2014,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

### **Après en avoir délibéré,**

### **DECIDE**

de modifier, conformément aux documents annexés, l'état des emplois par la création et la suppression de grades et d'emplois, comme suit :

transformer l'emploi de journaliste territorial contractuel vacant en emploi de journaliste rédacteur contractuel dont l'occupant sera rémunéré sur la base de l'indice majoré du 1er échelon du grade d'attaché territorial et bénéficiera d'un régime indemnitaire correspondant à celui d'un attaché territorial responsable de secteur,

transformer des postes d'adjoint technique en postes d'adjoint administratif afin de mettre en adéquation le grade détenu par les agents avec le grade du poste (régularisations),

supprimer, dans l'intérêt du service public, un poste d'ingénieur territorial directeur de projet des systèmes

d'information au pôle ressources, dont les missions ne se justifient plus en raison de l'évolution de nos organisations,

supprimer, au pôle du développement économique, urbain et culturel, le poste d'ingénieur chargé(e) de mission Reims 2020 contractuel vacant à la suite de la fin de contrat de son occupant,

modifier un emploi détenu par un agent non titulaire pour tenir compte de son évolution de carrière.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal et aux budgets annexes.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil  
Communautaire de Reims Métropole,

**Pour la Présidente de Reims Métropole,  
Par délégation,**



**Vincent VERSTRAETE**

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 16 décembre 2014 et de la réception en Préfecture le 16 décembre 2014. Identifiant : 051-200033686-20141215-31314-DE-1-1

Nombre de membres dont le  
Conseil est composé : 82

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE**

Présent(s) : 72  
Représenté(s) : 10  
Votant(s) : 82  
Excusé(s) : 0  
Absent(s) : 0

**SEANCE DU LUNDI 15 DÉCEMBRE 2014**

Le lundi 15 décembre 2014 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 9 décembre 2014, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

**Étaient présents :**

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Sylvie BEAUFORT, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelyne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaele CLEMENT, Mme Catherine COUTANT, M. Benjamin DEVELEY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-François FERRANDO, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, Mme Patricia GRAIN, M. Alain HIRault, M. Didier HOUDELET, M. Jean-Claude HURTEAUX, M. Pascal LABELLE, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, M. Bernard LANDUREAU, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Chantal RAVIER, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR

**Étaient représenté-e-s :**

Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Dominique DELOUETTE a donné pouvoir à Patrick BEDEK, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Didier HOUDELET, M. Jean-Pierre FORTUNE a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Emmanuel HENON a donné pouvoir à Alain WANSCHOOR, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Cédric CHEVALIER, Mme Dominique PERIN NETZER a donné pouvoir à Jean MARX, M. Arnaud ROBINET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, Mme Frédérique WATEAU a donné pouvoir à Bernard PROUVEZ

**N'ont pas pris part au vote :**

M. Jean-Pierre BELFIE, M. Benjamin DEVELEY, M. Alain LESCOUET, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Arnaud ROBINET, M. Jean-Marc ROZE, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, M. Alain WANSCHOOR

**Secrétaire :** Cédric LATTUADA

**Vice Secrétaire :** Arnaud ROBINET

**Votes :**

Pour : 73          Contre : 0          Abstention : 0

**USINE ET TERRAIN SIS À PRUNAY  
ACQUISITION ET BAIL EMPHYTÉOTIQUE À LA SOCIÉTÉ AÉROLEAN  
DÉLIBÉRATION MODIFICATIVE**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les avis du Domaine n°2014-449V0277 et n°2014-449L0276 en date du 15 mai 2014,

Vu sa délibération n° CC 2014-108 du 30 juin 2014 autorisant Reims Métropole à acquérir l'ensemble immobilier et le terrain nu situés à Prunay, le long de l'aérodrome, cadastrés section ZL numéros 33 à 40, 51 à 53, 55, 86 et section ZK numéros 61, 63, 66 et 56, pour une surface totale de 11ha 23a 66ca au prix de 2.400.000 € HT, augmenté des frais de notaire estimés à 35.000 €, en vue de sa location partielle à la société Aérolean,

Vu la délibération n° CC 2014-143 du 15 septembre 2014 autorisant Reims Métropole à consentir un bail emphytéotique d'une durée de 25 ans moyennant un loyer annuel de 45.000 € HT, réévaluable tous les ans, au profit de la société Aérolean sur partie des parcelles bâties sises à Prunay cadastrées section ZL numéros 33, 34, 35, 36, 37, 38 et 39 pour environ 3,9 hectares, avec obligation pour le preneur de réaliser des travaux sur le bâti,

Considérant que la mise en œuvre de ce dossier nécessite la modification de certains éléments des délibérations susvisées, notamment la consistance et le prix du bien acquis par Reims Métropole, ainsi que le périmètre du bail emphytéotique,

Considérant l'intérêt pour Reims Métropole de se rendre acquéreur de ce bien en vue de la valorisation à long terme du site de l'aérodrome Reims Champagne,

Vu l'avis de la commission Développement économique, zones d'activités, tourisme, recherche et enseignement supérieur, insertion par l'économie du mercredi 3 décembre 2014,

Vu l'avis de la commission Ressources, administration générale et finances, contrôle de gestion et ressources humaines du mercredi 3 décembre 2014,

Vu l'avis du bureau communautaire du lundi 1 décembre 2014,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

**Après en avoir délibéré,**

**DECIDE**

d'autoriser l'acquisition par Reims Métropole d'un ensemble immobilier et un terrain situés à Prunay, le long de l'aérodrome, cadastrés section ZL numéros 34 à 40, 51 à 53, 55, 86 et section ZK numéros 61, 63, 66 et 56, pour une surface totale de 10ha 67a 57ca au prix de 2.490.000 € HT et des frais de notaire estimés à 35.000 €,

d'autoriser la signature d'un bail emphytéotique avec la société Aérolean, d'une durée de 25 ans, moyennant un loyer annuel de 45.000 € HT réévaluable tous les ans, avec obligation de réaliser des travaux de rénovation de l'usine, sur les parcelles bâties sises à Prunay, cadastrées section ZL numéros 34 à 40, 51 à 53, 55, 86 et section ZK numéros 61, 63, 66 pour 5ha 59a 47ca,

d'autoriser la signature d'une servitude de passage consentie par Agencia au profit de Reims Métropole sur la

parcelle cadastrée section ZL n°33,

d'opter pour l'assujettissement à la TVA de la partie de l'opération couverte par le bail emphytéotique,

d'autoriser la signature de tous actes et pièces nécessaires à ces opérations.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil  
Communautaire de Reims Métropole,

**Pour la Présidente de Reims Métropole,  
Par délégation,**



**Pierre GEORGIN**

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 16 décembre 2014 et de la réception en Préfecture le 16 décembre 2014. Identifiant : 051-200033686-20141215-33618-DE-1-1

Nombre de membres dont le  
Conseil est composé : 82

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE**

Présent(s) : 72  
Représenté(s) : 10  
Votant(s) : 82  
Excusé(s) : 0  
Absent(s) : 0

**SEANCE DU LUNDI 15 DÉCEMBRE 2014**

Le lundi 15 décembre 2014 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 9 décembre 2014, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

**Étaient présents :**

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Sylvie BEAUFORT, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelyne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaele CLEMENT, Mme Catherine COUTANT, M. Benjamin DEVELEY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-François FERRANDO, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, Mme Patricia GRAIN, M. Alain HIRAUT, M. Didier HOUDELET, M. Jean-Claude HURTEAUX, M. Pascal LABELLE, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, M. Bernard LANDUREAU, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Chantal RAVIER, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR

**Étaient représenté-e-s :**

Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Dominique DELOUETTE a donné pouvoir à Patrick BEDEK, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Didier HOUDELET, M. Jean-Pierre FORTUNE a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Emmanuel HENON a donné pouvoir à Alain WANSCHOOR, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Cédric CHEVALIER, Mme Dominique PERIN NETZER a donné pouvoir à Jean MARX, M. Arnaud ROBINET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, Mme Frédérique WATEAU a donné pouvoir à Bernard PROUVEZ

**Secrétaire :** Cédric LATTUADA

**Vice Secrétaire :** Arnaud ROBINET

**Votes :**

Pour : 82          Contre : 0          Abstention : 0

**AÉROPORT REIMS-CHAMPAGNE  
CONCESSION D'UN TERRAIN À MONSIEUR ET MADAME GILLES PONCIN  
SUBSTITUTION AU PROFIT DE MONSIEUR ET MADAME JEAN-MICHEL LEFEVRE  
AVENANT 6**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le contrat de concession du 29 octobre 1990 et ses avenants subséquents, par lesquels Reims Métropole a concédé à Monsieur et Madame Gilles PONCIN, pour une durée de 30 ans, une parcelle de terrain de 326 m<sup>2</sup> sise à Prunay faisant partie du domaine public aéronautique de l'aéroport Reims-Champagne, sur laquelle ils ont construit un hangar,

Considérant que Monsieur et Madame Gilles PONCIN souhaitent substituer dans le bénéfice de cette concession Monsieur et Madame Jean-Michel LEFEVRE, conformément aux dispositions de l'article 9 de la concession, pour le stationnement de leur avion,

Considérant dès lors, qu'il y a lieu de procéder à la signature d'un avenant n° 6 à la concession du 29 octobre 1990 constatant la substitution de Monsieur et Madame Gilles PONCIN dans les charges et conditions de ladite concession,

Vu l'avis de la commission Ressources, administration générale et finances, contrôle de gestion et ressources humaines du mercredi 3 décembre 2014,

Vu l'avis du bureau communautaire du lundi 1 décembre 2014,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

**Après en avoir délibéré,**

**DECIDE**

d'autoriser Madame la Présidente à signer un avenant de substitution de Monsieur et Madame Jean-Michel LEFEVRE à Monsieur et Madame Gilles PONCIN dans les charges et conditions du contrat de concession du 29 octobre 1990 et ses avenants subséquents.

Les recettes correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil  
Communautaire de Reims Métropole,

**Pour la Présidente de Reims Métropole,  
Par délégation,**



**Pierre GEORGIN**

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 16 décembre 2014 et de la réception en Préfecture le 16 décembre 2014. Identifiant : 051-200033686-20141215-32725-DE-1-1

Nombre de membres dont le  
Conseil est composé : 82

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE**

Présent(s) : 72  
Représenté(s) : 10  
Votant(s) : 82  
Excusé(s) : 0  
Absent(s) : 0

**SEANCE DU LUNDI 15 DÉCEMBRE 2014**

Le lundi 15 décembre 2014 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 9 décembre 2014, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

**Étaient présents :**

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Sylvie BEAUFORT, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelyne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaele CLEMENT, Mme Catherine COUTANT, M. Benjamin DEVELEY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-François FERRANDO, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, Mme Patricia GRAIN, M. Alain HIRault, M. Didier HOUDELET, M. Jean-Claude HURTEAUX, M. Pascal LABELLE, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, M. Bernard LANDUREAU, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Chantal RAVIER, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR

**Étaient représenté-e-s :**

Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Dominique DELOUETTE a donné pouvoir à Patrick BEDEK, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Didier HOUDELET, M. Jean-Pierre FORTUNE a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Emmanuel HENON a donné pouvoir à Alain WANSCHOOR, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Cédric CHEVALIER, Mme Dominique PERIN NETZER a donné pouvoir à Jean MARX, M. Arnaud ROBINET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, Mme Frédérique WATEAU a donné pouvoir à Bernard PROUVEZ

**Secrétaire :** Cédric LATTUADA

**Vice Secrétaire :** Arnaud ROBINET

**Votes :**

Pour : 82          Contre : 0          Abstention : 0

Service ressources en information géographique

## MARCHÉS AVEC LE GROUPE ELABOR REMISE DE PÉNALITÉS

### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les pièces des marchés CF4-M3-03, CF4-M3-04 et CF4-M3-05,

Vu les courriers des 9 septembre 2013, 14 septembre 2013 et 28 mai 2014 adressés au Groupe Elabor,

Vu le courrier du 18 août 2014 adressé par le Groupe Elabor à Madame la Présidente et considérant la sollicitation de ce dernier,

Vu l'avis de la commission Ressources, administration générale et finances, contrôle de gestion et ressources humaines du mercredi 3 décembre 2014,

Vu l'avis du bureau communautaire du lundi 1 décembre 2014,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

**Après en avoir délibéré,**

### DECIDE

d'accorder une remise de pénalités au Groupe Elabor :

- CF4-M3-03 : application d'une pénalité de 250 €, remise de 1 650 € correspondant à la période d'adaptation technique,
- CF4-M3-04 : application d'une pénalité de 1 850 €, remise de 200 € correspondant à une journée de retard,
- CF4-M3-05 : 6 450 € HT : application d'une pénalité de 2 700 € correspondant à 21 % du montant du marché HT, soit une remise de 3 750 €.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil  
Communautaire de Reims Métropole,

**Pour la Présidente de Reims Métropole,  
Par délégation,**



**Evelyne BRUSCHI**

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 16 décembre 2014 et de la réception en Préfecture le 16 décembre 2014. Identifiant : 051-200033686-20141215-32356-DE-1-1

Nombre de membres dont le  
Conseil est composé : 82

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE**

Présent(s) : 72  
Représenté(s) : 10  
Votant(s) : 82  
Excusé(s) : 0  
Absent(s) : 0

**SEANCE DU LUNDI 15 DÉCEMBRE 2014**

Le lundi 15 décembre 2014 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 9 décembre 2014, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

**Étaient présents :**

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Sylvie BEAUFORT, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelyne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaele CLEMENT, Mme Catherine COUTANT, M. Benjamin DEVELEY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-François FERRANDO, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, Mme Patricia GRAIN, M. Alain HIRault, M. Didier HOUDELET, M. Jean-Claude HURTEAUX, M. Pascal LABELLE, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, M. Bernard LANDUREAU, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Chantal RAVIER, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR

**Étaient représenté-e-s :**

Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Dominique DELOUETTE a donné pouvoir à Patrick BEDEK, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Didier HOUDELET, M. Jean-Pierre FORTUNE a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Emmanuel HENON a donné pouvoir à Alain WANSCHOOR, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Cédric CHEVALIER, Mme Dominique PERIN NETZER a donné pouvoir à Jean MARX, M. Arnaud ROBINET a donné pouvoir à Xavier ALBERTINI, Mme Frédérique WATEAU a donné pouvoir à Bernard PROUVEZ

**Secrétaire :** Cédric LATTUADA

**Vice Secrétaire :** Arnaud ROBINET

**Votes :**

Pour : 82          Contre : 0          Abstention : 0

## **DÉLÉGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU BUREAU ET À LA PRÉSIDENTE COMPTE-RENDU**

### **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2122-22 et 23 et L.5211-2 et 10,

Vu le Code des Marchés Publics,

Vu sa délibération n°CC-2014-43 du 23 avril 2014 fixant les conditions de la délégation du Conseil Communautaire au Bureau et à la Présidente,

Considérant qu'il doit être rendu compte auprès de l'assemblée délibérante des actes pris en vertu de ces délégations, à chaque réunion,

Vu l'avis du bureau communautaire du lundi 1 décembre 2014,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

**Après en avoir délibéré,**

### **DECIDE**

de prendre acte du compte-rendu des décisions prises par Madame la Présidente en vertu des délégations que le conseil lui a accordées.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil  
Communautaire de Reims Métropole,

**La Présidente de Reims Métropole**



**Catherine VAUTRIN**

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 16 décembre 2014 et de la réception en Préfecture le 16 décembre 2014. Identifiant : 051-200033686-20141215-32702E-DE-1-1